

ETUDES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ARTISANAL DANS LA PROVINCE DE FES

LE SECTEUR SECONDAIRE

L'artisanat - l'industrie - l'énergie

Cette étude, élément d'un plan de développement général de l'économie de la province de Fès, comporte une première partie consacrée au milieu géographique et humain ainsi qu'une deuxième partie portant sur les problèmes de modernisation et de développement de la production agricole.

Les lecteurs du bulletin économique et social pourront se faire une idée de l'importance et de l'intérêt de cette monographie en prenant connaissance de la troisième partie, reproduite in extenso, qui traite de l'ensemble du secteur secondaire, l'artisanat, l'industrie et l'énergie.

INDUSTRIE - ARTISANAT

En matière d'industrie et d'artisanat nous sommes actuellement en possession d'orientations de programmes d'investissements définis par secteur et par branche d'activité pour l'ensemble du pays.

Or ces orientations, très précises à l'échelon national, ne peuvent se réaliser et se mesurer en accroissement de l'emploi et du niveau de vie que dans la mesure où les conditions de leur application sont dégagées et leurs résultats délimités sur le plan local.

De plus la planification régionale de l'industrie et de l'artisanat a pour but de contrebalancer les

effets résultants des conditions dans lesquelles le développement du Maroc s'est effectué dans le passé.

En effet, et pour résumer l'historique de cette industrialisation, nous pouvons dire que les installations d'industries se sont effectuées sans coordination ; il en est découlé un suréquipement de la plupart des secteurs ; de plus il y a aujourd'hui concentration des activités industrielles sur le littoral atlantique qui draine vers lui un exode rural menaçant, et pour l'emploi dans cette zone, et pour le développement des régions désertées par leur population la plus jeune et la plus entreprenante.

Les conséquences d'une telle politique de développement sont apparues sous leur aspect le plus grave quand les industries ainsi implantées ont dû faire face à la concurrence étrangère et à la réduction de leur marché intérieur.

Le niveau de l'emploi, déjà relativement faible, s'est trouvé réduit, l'artisanat qui disparaissait progressivement avec le vieillissement de ses effectifs, a connu un nouvel essor, d'autant plus important que, d'une part les prix industriels en hausse n'étaient pas à même de lutter contre cette concurrence, car en fait et nous l'avons constaté à Fès, l'artisanat avec ses effectifs flottants et ses faibles salaires n'est qu'une des multiples formes du chômage déguisé, qui trouve sa raison d'être dans l'abaissement du niveau de vie résultant d'un chômage croissant avec la démographie.

D'autre part l'artisanat en lui-même connaît entre autres des problèmes de suremploi qui résultent du fait que l'exode rural a été stoppé par l'absence d'offres d'emplois suffisantes sur le littoral industrialisé.

Ces considérations sont valables pour l'ensemble du Maroc.

Par conséquent l'un des premiers objectifs du programme d'industrialisation de Fès sera de créer le maximum d'emplois, pour stabiliser la main-d'œuvre flottante, tout en créant un embryon de pôle d'expansion dans cette région sans pour autant gêner le développement de l'équipement du reste du pays.

Cependant cela suppose connue, la situation actuelle dans l'industrie et l'artisanat dans la province, l'étude de ces deux secteurs doit être menée conjointement car l'on risque en développant même dans de faibles proportions l'industrie, d'entraîner un chômage massif dans l'artisanat fournissant, comme nous ne verrons, le même genre, si ce n'est la même qualité de produit. D'autre part, l'étude comparative des activités à Fès et dans l'ensemble du pays doit être réalisée, afin d'éviter que le déve-

loppement de la province n'entraîne un nouveau déséquilibre, qui naîtrait du fait que l'on n'aurait pas tenu compte des capacités de productions disponibles et des besoins des autres régions du Maroc.

De plus l'approche des problèmes selon cette méthode est délicate du fait que les enquêtes statistiques visent à l'établissement d'agrégats de comptabilité économique pour lesquels il suffit de connaître globalement la production nationale ; le plan de sondage a donc été étudié en fonction de cette optique et ne touche que les entreprises les plus importantes. Mais à l'échelon provincial, cette méthode nous laisse dans l'ignorance quasi-totale d'une multitude de petites entreprises. C'est ainsi que sur 165 entreprises industrielles existantes à Fès, 39 seulement ont fait l'objet d'une enquête du Service central des statistiques.

Pour l'artisanat, l'absence d'informations statistiques est encore plus grave, puisque ce secteur est complètement ignoré ; cependant des enquêtes directes et le rapport de la Banque Nationale pour le Développement Economique nous a permis de combler ces lacunes en nous servant de termes de comparaison.

Devant l'hétérogénéité de nos sources d'informations nous avons donc été amenés à dégager des ratios par branche d'activité pour l'ensemble du Maroc, que nous avons appliqués à Fès après les avoir recoupés à partir des indications en notre possession. Nous pensons ainsi avoir obtenu des chiffres plausibles, si ce n'est plus exacts.

Enfin, et notamment dans la colonne Industrie, relatant leur position à Fès, nous nous trouvons parfois en présence d'un nombre trop faible d'entreprises ; dans ce cas nous n'avons pas porté de renseignements trop précis en raison du secret statistique ; ils ont été remplacés par un X ; néanmoins ces chiffres ont été pris en considération dans le tableau récapitulatif, par secteur et non par branche, placé à la fin de l'étude de la situation en 1960.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ACTUELLES

I. — MINOTERIES

1° Minoteries industrielles

L'industrie de la minoterie est étroitement réglementée par l'O.C.I.C. (Office Chérifien Interprofessionnel des Céréales), qui fixe le prix d'achat du blé à l'agriculteur, le taux d'extraction, la marge de mouture, le contingent d'écrasement, les stocks de sécurité, les prix de vente des farines, semoules et son.

Les minoteries industrielles dans l'ensemble du Maroc sont au nombre de 37 et 4 sont en construction à Tanger et Tétouan.

L'emploi total est de 1.800 personnes.

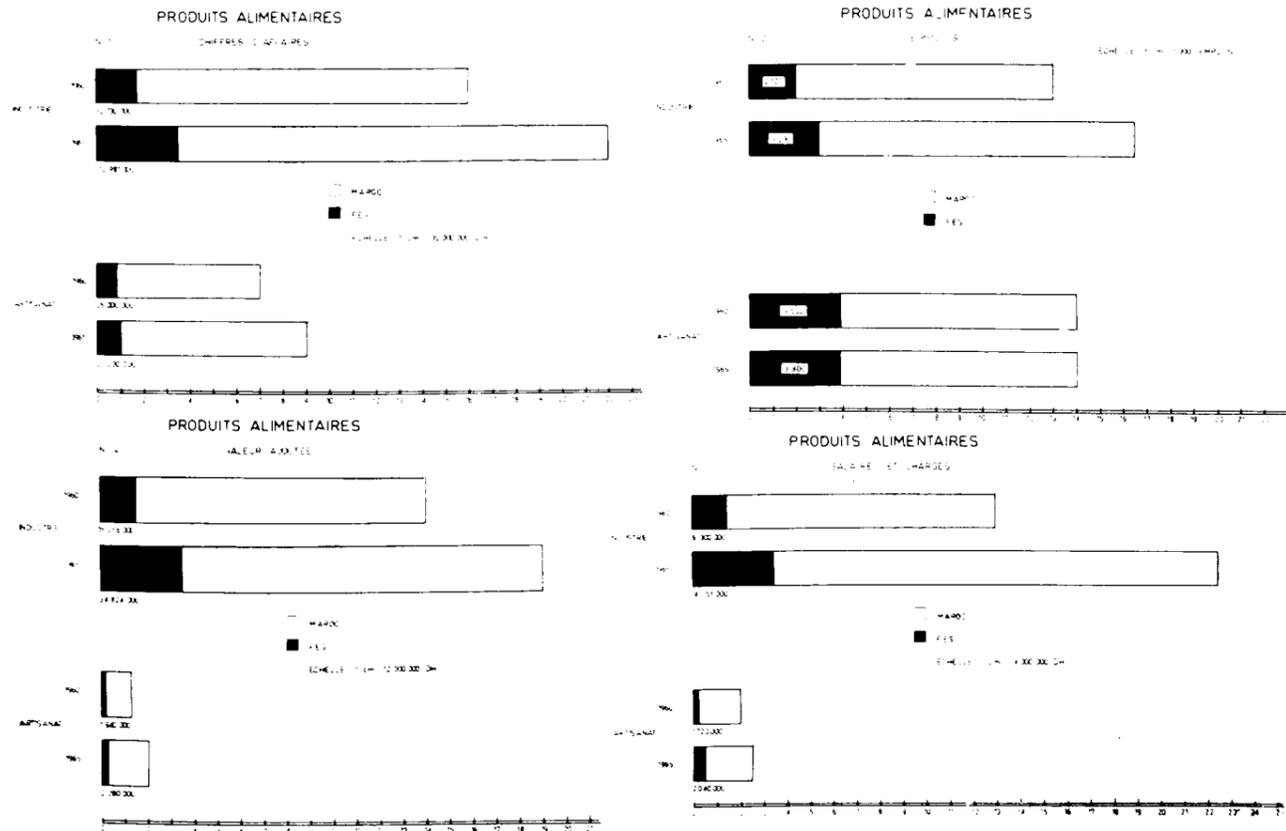
La production en quintaux pour l'année 1960 a été de 4.704.000 pour une capacité disponible de 6.225.000 qx.

La valeur de la production était de 242 millions de dirhams.

A Fès, les minoteries industrielles sont au nombre de 6 auxquelles il y a lieu d'ajouter les 24 minoteries mécaniques artisanales rénovées en 1961.

L'emploi total est de 450 personnes.

PRODUITS ALIMENTAIRES



La capacité d'écrasement est de 900.000 qx par an ; la production en 1960 a été de 543.000 qx.

La valeur de la production était de 28,16 millions de dirhams.

Le montant moyen des salaires et charges versés par personne était de 6.950 dirhams à Fès contre 7.160 dirhams pour la moyenne des ouvriers minotiers du Maroc.

Le sous-emploi de la capacité de mouture est dû en particulier au départ des européens qui s'est accompagné d'une diminution de la demande sur le marché moderne.

2. Minoteries artisanales

La réglementation de l'O.C.I.C. ne s'exerce pas sur les petits moulins artisanaux et familiaux.

Une grande partie de la capacité de mouture artisanale est utilisée pour l'autoconsommation : le paysan fait moudre une partie de sa récolte pour utiliser sa propre farine.

D'après les données de l'O.C.I.C., il y aurait 2.657 minoteries artisanales dans tout le pays, dont 200 moulins familiaux.

Leur production aurait été de l'ordre de 10 millions de quintaux, pour une capacité disponible de

12.200.000 qx. Ces chiffres sont mal recoupés par l'enquête de consommation, d'après laquelle l'autoconsommation pour l'ensemble céréales, pain, farine, couscous, semoule, porterait sur 18.200.000 qx en équivalent céréales, pour une consommation totale de 31.000.000 de qx, soit près de 60 % d'autoconsommation par rapport à la consommation totale (1).

Dans la province de Fès, les minoteries artisanales seraient au nombre de 448 pour une capacité d'écrasement de 580.000 qx par an, et un chiffre d'affaires de 23 millions de dirhams.

Dans cette branche non contrôlée, les évaluations de production annuelle et d'emploi sont théoriques ; mais, compte tenu de la consommation, on peut considérer que ces moulins travaillent à plein temps quand la récolte est bonne.

Pour établir un bilan de l'emploi, nous estimerons la main-d'œuvre à deux personnes par moulin ; le total de la province représenterait donc environ 900 emplois artisanaux, dont la rémunération doit avoisiner celle de l'ouvrier agricole : montant moyen de salaires et charges de l'ordre de 1.000 DH par personne et par an.

Le tableau suivant brosse la situation dans la minoterie industrielle et artisanale.

(1) Source : La consommation et les dépenses des ménages marocains musulmans (résultats de l'enquête 1959-1960).

Minoteries	Unités	Maroc		Fès	
		Industrie	Artisanat	Industrie	Artisanat
Nombre d'entreprises	1	37	2.657	6	448
Capacité de production	quintal	6.225.000	12.200.000	900.000	
Capacité utilisée	quintal	4.704.000	5.000.000	543.000	580.000
Chiffres d'affaires	1	242.000.000	177.000.000	28.160.000	23.000.000
Effectifs employés	DH	1.800	6.000	450	1.250
Salaires et charges annuels par emploi	DH	7.160	1.000	6.950	1.000
Valeur ajoutée	DH	53.000.000	9.000.000	7.780.000	1.344.000

3° Problèmes de la branche

La concurrence entre les deux formes d'entreprise est défavorable à la forme industrielle : tandis que les artisans utilisent 80 % de leurs possibilités de moutures, les minoteries industrielles ne travaillent qu'à 50 % de leur capacité ; on peut craindre que les conditions ne soient encore plus mauvaises en 1962 (marché à 30 %) du fait de la perte des marchés de Tanger et de Tétouan, même si l'on tient compte de l'accroissement de consommation dû à la croissance démographique et au relèvement des niveaux de vie.

Les chiffres cités ci-dessus permettent d'établir le tableau suivant comparant deux entreprises fictives correspondant à la moyenne des deux formes d'activité :

	Province de Fès	
	Minoterie industrielle	Moulin artisanal
Capacité annuelle (tonnes)	13.600	140
Main-d'œuvre (nombre)	60	3
Nombre d'emplois pour 1.000 t de capacité	4,4	21,4
Charges + salaires par personne (DH)	6.950	1.000
Charges + salaires pour 1.000 t (10.000 DH)	3,05	2,14

Les charges salariales de la forme moderne sont nettement plus élevées que celles de la forme archaïque.

De plus, les artisans ignorent la notion d'amortissement et n'ont guère d'autres charges que celles de main-d'œuvre. Ainsi, durant les années de bonnes récoltes, les industriels sont contraints d'abaisser leur prix pour conserver leur clientèle.

La prépondérance des moulins artisanaux semble tenir essentiellement au faible prix de la main-d'œuvre, donc finalement au sous-emploi.

Dans l'état actuel des choses, l'augmentation de la demande de mouture tenant à l'accroissement démographique risque de se porter principalement sur la meunerie artisanale ; le marché des farines industrielles n'en serait donc pas amélioré.

Les inconvénients de cet état de fait sont :

— d'ordre qualitatif : une partie de la production minotière échappe au contrôle en la matière exercé par l'O.C.I.C.

— d'ordre économique : le surcroît de capacité des établissements industriels risque d'entraîner une hausse des prix.

II. — FABRIQUES DE PÂTES ALIMENTAIRES

1° Situation du sous-secteur

Les pâtes alimentaires et les couscous sont fabriqués à partir de farines entières et de semoules. Il est à noter que le Maroc ne produit pas de pâtes aux œufs, plus chères à la vente.

La production nationale de pâtes alimentaires est de 171.000 qx, en hausse de 70 % depuis 1958 ;

11.088 qx sont exportés ; 889 qx importés ; la consommation intérieure serait donc de 160.801 qx.

La valeur de la production est de 17 millions de dirhams, dont 29 % de valeur ajoutée.

La capacité de production n'est utilisée qu'à 50 % pour la moyenne des 34 fabriques de pâtes alimentaires. L'emploi total est de 500 personnes.

La province de Fès produit industriellement 50.000 qx de pâtes alimentaires pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,95 millions de dirhams ; la capacité de production inutilisée est de l'ordre de 60 %, supérieure à la moyenne du pays ; les quatre entreprises emploient 35 personnes ; les salaires et charges versés annuellement par individu se montent à 5.900 DH.

La valeur ajoutée est de l'ordre de 855.000 DH.

De plus, 40 % de la consommation des pâtes alimentaires dans la province, provient de l'auto-production. Les pâtes consommées sont fabriquées à domicile à partir de farine et de semoule achetées, ou à partir de céréales produites par la propriété familiale et transformées au moulin artisanal. Cela représente environ 40.000 qx par an.

Le tableau suivant brosse l'état de la situation dans la branche :

Pâtes alimentaires	Unités	Maroc Industrie	Fès Industrie
Nombre d'entreprises	1	34	4
Capacité de production	q	240.000	125.000
Capacité utilisée	q	170.000	50.000
Chiffre d'affaires	DH	17.000.000	2.950.000
Effectifs employés	1	500	35
Salaires et charges annuels par emploi	DH	6.400	5.900
Valeur ajoutée	DH	4.700.000	855.000

2 Perspectives d'avenir

L'accroissement des ventes intérieures et de l'exportation de pâtes alimentaires est de l'ordre de 3,5 % par an, ce qui représentera en 1965 pour le pays une production de 210.000 qx et un chiffre d'affaires de l'ordre de 21 millions de dirhams.

Les importations resteraient limitées à 30 t de tapioca et 50 t de pâtes.

La capacité de production marocaine de 340.000 quintaux ne serait pas encore pleinement employée. Tout au plus l'accroissement d'emploi des capacités existantes se traduira-t-il par une embauche minime.

Dans la province de Fès, la production en 1965 atteindrait 53.500 qx. Le chiffre d'affaires serait de l'ordre de 3,15 millions de dirhams : près de 50 % de la capacité serait encore inutilisée.

III. — BOULANGERIES - PATISSERIES - BISCUITERIES

Les activités de la boulangerie-pâtisserie d'une part, et de la biscuiterie d'autre part, ont suivi un mouvement différent depuis 1954. Alors que la première voyait sa production diminuer de 35 %, la seconde, au contraire, connaissait un développement.

La cause de la régression de la boulangerie-pâtisserie reste l'émigration de la population étrangère, aggravée du fait que la population musulmane, même à niveau de vie élevé, même en milieu urbain, confectionne son pain et sa pâtisserie à domicile.

1 Situation du sous-secteur

a) Le Syndicat National de la boulangerie-pâtisserie évalue ainsi la production nationale :

	quintaux
Boulangerie-pâtisserie moderne	484.100
Boulangerie-pâtisserie familiale	10.000.000
Biscuiterie	25.000
Total production	10.509.000

Les capacités de production disponibles sont de 625.000 qx pour la boulangerie-pâtisserie et 50.000 quintaux pour la biscuiterie.

Les exportations atteignent 84 qx et les importations 4.600 qx de boulangerie fine, biscottes et biscuits.

La valeur de la production du secteur moderne est la suivante :

millions de DH

Boulangerie	46
Pâtisserie	9
Biscuiterie	10

Soit une valeur de production pour l'ensemble boulangerie et biscuiterie moderne de 64 millions de dirhams.

La valeur de la production de pain et de pâtisserie artisanale ne peut être définie.

L'équipement du secteur moderne est le suivant : employant 170 personnes pour une production d'une valeur de 4,3 millions de dirhams.

Boulangeries	375	
(dont boulangeries-pâtisseries : 10)		
Biscuiteries	26	

Le salaire annuel moyen par emploi est de 5.600 DH.

b) A Fès. - La production des boulangeries, pâtisseries et biscuiteries est fournie par :

La valeur ajoutée à Fès est de l'ordre de 1.290.000 DH.

	établissements	
Boulangeries	14	
Boulangeries-pâtisseries	8	
Pâtisseries seules	3	
Biscuiterie	1	

Le tonnage manipulé est de l'ordre de 34.000 quintaux sur une capacité de production de 70.000 qx disponibles — pour l'ensemble des boulangeries et de la seule biscuiterie.

Le tableau suivant brosse l'état de la situation dans la branche.

Boulangeries - Pâtisseries - Biscuiteries	Unités	Maroc		Fès	
		Industrie	Familiale	Industrie	Familiale
Nombre d'entreprises	pâtisserie ...	1		3	
	boulangerie ...	1	375	14	
	boulangerie-pâtisserie ...	1	10	8	
	biscuiterie ...	1	26	1	
Capacité de production ...	boulangerie-pâtisserie ...	quintal	625.000	70.000	
	biscuiterie ...	quintal	50.000		
Capacité utilisée	boulangerie-pâtisserie ...	quintal	484.000	34.000	780.000
	biscuiterie ...	quintal	25.000		
Chiffre d'affaires	boulangerie ...	DH	46.000.000	4.300.000	
	pâtisserie ...	DH	9.000.000		
	biscuiterie ...	DH	10.000.000		
Effectifs employés totaux		1	2.036	170	
Salaires et charges globaux par emploi et par an		DH	6.100	5.600	
Valeur ajoutée		DH	21.000.000	1.290.000	

2. Les problèmes en boulangerie, pâtisserie, biscuiterie

L'émigration de population européenne que connaît l'ensemble du Maroc est particulièrement sensible à Fès où la présence de l'armée constituait une très forte clientèle pour la boulangerie : l'équipement

mis en place se trouve actuellement sous-employé car la population marocaine musulmane très traditionnelle de Fès n'a pas succédé à l'ancienne clientèle.

Or, la marge de panification officiellement fixée aux boulangeries est basée sur une production supérieure à la réalité.

IV. — LE TRAITEMENT DES OLIVES

Le secteur des « corps gras et produits laitiers » est représenté dans la province de Fès, par la seule activité de traitement des olives ; il n'existe ni trituration de graines oléagineuses, ni margarinerie, ni production de corps gras d'origine animale et de végétaline, ni industrie laitière.

1. LA SITUATION DANS LA BRANCHE

En ce qui concerne les huileries d'olives, il est très délicat de donner des chiffres absolus en raison de la diversité des structures existantes entre les différentes industries considérées. Ainsi par exemple

une huilerie ultra-moderne voisine avec une huilerie traditionnelle ou **Masra** qui fonctionne avec une presse à main dont le rendement en huile varie de 10 à 12 % alors que les ateliers modernes obtiennent couramment des rendements de l'ordre de 17 à 20 %.

Les renseignements concernant l'ensemble du Maroc ont été fournis par l'enquête industrielle réalisée en 1958 et recoupée en 1961 par les techniciens du Ministère de l'Industrie.

Par contre, les informations concernant la province de Fès ont été partiellement fournies par les sources indiquées ci-dessus et par l'enquête indus-

trielle annuelle des statistiques, recoupées à partir de la production oléicole de la province.

Par conséquent, compte tenu de nos enquêtes et si l'on se base d'une part sur les données du Ministère de l'Agriculture, selon lesquelles 90 à 95 % des olives récoltées sont livrées à la trituration, et d'autre part sur les chiffres des récoltes dans la province, en considérant par ailleurs que l'approvisionnement se fait sur les souks de Karia, Rhafsāi, Aïn-Aïcha, Tissa, Béni-Oulid, Taounate, Ouezzane, Taza, le tonnage d'olives triturées à Fès est de l'ordre de 37.000 tonnes.

Nous obtenons le tableau suivant, brossant la situation de la branche dans la province de Fès, comparée à l'ensemble du Maroc.

Huileries - Olives	Unités	Maroc		Fès	
		Industrie	Masras	Industrie	Masras
Nombre d'entreprises	1	181, dont 22 coopérat.	8.000	env. 60, dont 3 coopérat.	env. 1.300
Capacité de production	tonne/j	1.600	2.800	700	450
Capacité utilisée	huile d'olive	17.500	20.000	3.500	1.490
	huile de grignons			600	
	huiles raffinées			60	
Chiffre d'affaires	DH	50.000.000	40.000.000	9.360.000	2.980.000
Effectifs employés	1	3.600	8.000	700	2.600
Salaires et charges annuels par emploi	DH	820	200	760	200
Valeur ajoutée	DH	22.500.000	8.000.000	1.872.000	596.000

A. L'APPAREIL DE PRODUCTION

1° Les huileries industrielles et coopératives

On trouve dans la province de Fès 33 % des huileries industrielles mais seulement 19 % des coopératives oléicoles ; la capacité de trituration de l'ensemble représente pourtant à Fès près de 45 % (700 t par jour) de la capacité du pays (1.600 t par jour). Cependant, l'activité des entreprises industrielles de Fès ne représente que 20 %, soit 4.160 t de la production d'huiles d'olives et de grignons et guère plus de 1 % de celle d'huiles raffinées dans tout le Maroc.

2° Les huileries artisanales ou « Masras »

22 % des **Masras** du pays sont installées dans la province de Fès, représentant moins de 20 % de la capacité journalière de trituration, à partir de laquelle Fès n'a produit que 1.500 t d'huiles sur les 20.000 t qui auraient été produites par l'artisanat dans le pays, d'après les sources indiquées au début de l'étude de la branche.

B. L'EMPLOI

1° L'emploi dans les huileries industrielles et les coopératives

Près de 700 personnes sont employées pendant les trois mois que dure la trituration des olives. Sur ces emplois, 100 environ sont permanents.

2° L'emploi dans les « Masras »

Il revêt, de même que pour tout l'artisanat, une importance particulière, en période de sous-emploi : aussi nous nous sommes efforcés de l'évaluer sur la base de 2 personnes par **masra** soit un emploi de l'ordre de 2.600 personnes, dont la durée du travail est estimée à 100 jours. Il s'agit d'une moyenne, car il n'est pas rare de trouver des **masras** en activité en plein mois d'août dans le nord de la province de Fès, alors que la saison s'achève généralement en avril, mai au plus tard.

C. LE CHIFFRE D'AFFAIRES

1 Dans les huileries industrielles et coopératives

Le chiffre d'affaires des huileries industrielles et coopératives de Fès est de 9.360.000 DH contre 50.000.000 de dirhams pour l'ensemble des huileries industrielles du Maroc.

2 Dans les « Masras »

Le calcul du chiffre d'affaires réalisé par les « masras » est basé sur les estimations de leur production, du prix d'achat des olives, et des salaires agricoles versés. Le chiffre de 2.980.000 DH correspond à un prix de vente de 2 DH par litre d'huile.

D. LES SALAIRES ET CHARGES

1 Dans les huileries industrielles et coopératives

Les salaires et charges perçus en moyenne par emploi et par saison ont été calculés à partir d'informations statistiques disponibles par les entreprises les plus importantes. On aboutit à un revenu de 760 DH pour la période de travail s'étendant entre 90 et 100 jours, ce qui semble correspondre au salaire légal journalier dans l'industrie à Fès, le revenu moyen dans les huileries du Maroc étant de l'ordre de 820 DH.

2 Dans l'artisanat « Masras »

Plus que dans l'industrie, le calcul du revenu perçu par les ouvriers des masras pose un problème. Nous sommes contraints de retenir un salaire de l'ordre de 2 DH par jour, soit pour 100 jours de travail par an 200 DH, ce qui est compatible avec la valeur ajoutée dans cette branche.

E. LA VALEUR AJOUTEE

1 Dans les huileries industrielles et coopératives

Nous n'avons pu établir de compte d'exploitation que pour six entreprises les plus importantes qui fournissent 40 % de la production de Fès. Or la valeur ajoutée dans ces entreprises est en moyenne de 23 % alors qu'elle est de 24,77 % pour la moyenne du pays.

De plus, en tenant compte du fait que les autres huileries de Fès sont peu connues et très mal outillées, on retiendra une valeur ajoutée de l'ordre de 20 %, soit 1.872.000 DH.

2 Dans les « Masras »

Le calcul de la valeur ajoutée dans les masras est hypothétique ; mais pour les besoins de l'uniformité de l'étude sur Fès, nous sommes contraints d'évaluer ce poste, en nous basant sur le fait que dans le Nord de la province, le poste « achat » du

compte d'exploitation ne comporte que les olives et très peu de transport et autres frais annexes. Mais par contre à Fès-ville, le poste transport est plus important, car une masra installée en médina et triturant 20 t d'olives est approvisionnée, comme cela s'est vu, grâce à 400 voyages d'âne à travers les ruelles.

Le prix de revient se trouve augmenté dans de grandes proportions. D'autre part, la concurrence jouant avec les autres masras mieux situées et les industries mieux équipées pour l'extraction, il s'en suit que la valeur ajoutée dans l'artisanat est plus faible. Nous l'évaluerons à 596.000 DH pour les 1.300 masras de la province et de la ville.

2. LES FACTEURS LIMITANT LA PRODUCTOIN

Les difficultés que nous avons éprouvées à broser le tableau de la situation des huileries dans la province de Fès résultent des conditions mêmes de leur production, de leur gestion, mais aussi de leur approvisionnement en matières premières.

1 Les conditions de production

Dans les entreprises qui consacrent leur activité à l'extraction des huiles d'olives et de grignons, à l'exclusion d'une seule entreprise ultra-moderne, on peut constater en général que les installations ne correspondent pas à un niveau de rentabilité suffisant : c'est ainsi qu'à Fès le pourcentage d'extraction d'huiles vierges n'est que de 19 % contre 22 % dans les industries bien équipées et de 5,5 % pour les huiles de grignons de Fès contre 6,5 % à Marrakech par exemple.

Cela représente à Fès une perte de 90 t d'huiles vierges et de 8 t d'huiles de grignons.

Si un remède était apporté à ces modes de production les répercussions dans l'industrie seraient peu sensibles ; cependant on rappelle que près de la moitié de la production d'olives est triturée dans l'artisanat (masras) et que leur rendement est inférieur de 4 à 6 % à celui de l'industrie de Fès, soit 7 à 9 % par rapport à une huilerie moderne. Ainsi le problème de la modernisation des huileries industrielles et des « masras », se base avec acuité.

D'autre part les grignons sont inutilisables, en raison des conditions dans lesquelles ils sont stockés. On peut estimer la perte globale dans la province de Fès à près de 200 t d'huiles vierges et 650 t d'huiles de grignons, soit une perte de l'ordre de 2 millions de dirhams.

2 Les conditions de gestion et d'approvisionnements

Sans prendre en considération l'équipement antique des masras, le matériel des huileries industrielles et les aires de stockages sont incompatibles avec une production hautement rentable et de qualité.

Le mouvement en dents de scie de la production d'olives ne suffit pas à justifier un tel outillage vétuste et des conditions de stockage notoirement insuffisantes.

Certes la gestion est rendue encore plus difficile par la concurrence à l'achat des cueillettes d'olives,

et le fait que les producteurs bloquent leurs ventes jusqu'à la fin de la campagne afin d'en faire monter le prix.

De telles conditions de marché devraient au contraire inviter les industriels à améliorer les conditions de stockage.

V. — BRASSERIES ET FABRIQUES DE BOISSONS GAZEUSES

La production de boissons est en baisse en ce qui concerne la bière ; ce phénomène est attribué au départ des populations européennes (pour Fès il s'agit essentiellement de l'armée).

Par contre, la production de boissons gazeuses est en hausse ; ce serait l'effet de l'accession au niveau de vie européenne d'une partie de la population.

LA BIÈRE

La bière fabriquée à partir du malt tiré de l'orge possède des qualités nutritives, sous forme de matières azotées, de sucres et de matières minérales. Par ailleurs, la bière étant la boisson alcoolisée titrant le plus faible degré (2 à 4°), est considérée par certains pays comme boisson hygiénique.

1. La situation des brasseries malteries

a) Le Maroc consomme 350.000 hl dont 40.000 hectolitres importés. Seuls 23.000 qx de malt sont exportés. Les trois brasseries malteries du pays emploient 607 personnes pour un chiffre d'affaires de 18.630.000 DH et une valeur ajoutée de 11.178.000 DH.

Les capacités de production inemployées sont de l'ordre de 50 % ; leur utilisation fournirait 200 emplois supplémentaires.

b) Les brasseries de Fès (Branoma) produisent 60.000 hl, employant 228 personnes ; leur capacité de production n'est utilisée qu'à 60 % environ.

La production est commercialisée à Meknès et dans l'Oriental et transportée soit par les véhicules de l'entreprise, soit par l'O.N.T. Les salaires et charges payés annuellement par individu sont en moyenne de 5.400 DH.

Les prix de revient sont compétitifs avec les prix internationaux.

Le tableau suivant brosse l'état de la situation dans la branche.

Brasseries malteries	Unités	Maroc industries	Fès Industries
Nbre d'entreprises...	1	3	1
Capacité de prod...	hl	620.000	100.000
Capacité utilisée ..	hl	310.000	60.000
Chiffre d'affaires ..	DH	18.630.000	x
Effectifs employés..	1	607	228
Salaires et charges annuels par emploi	DH	5.585	5.400
Valeur ajoutée	DH	11.178.000	x

2. Les problèmes qui se posent à la brasserie malterie

La dépression de la demande provient, comme nous l'avons dit, du départ de la clientèle européenne.

Le caractère de boisson hygiénique que certains pays reconnaissent à la bière pourrait, sans développer considérablement la production, assurer le maintien en activité des brasseries ; elles pourraient chercher également des débouchés complémentaires vers l'exportation, possible pour des produits de qualité déjà fabriqués à des prix compétitifs.

— Les importations peuvent d'ores et déjà être limitées à 20.000 hl au lieu de 40.000 hl, en raison de la fabrication de bières de luxe.

— La bière ordinaire est brassée avec une orge locale, de qualité médiocre. Les essais d'amélioration de la culture ont été décevants (dégénérescence en un replant). Cependant une sélection, dite « orge 77 », serait adaptable au Maroc ; on en trouve un peu dans la région de Fès.

LES BOISSONS GAZEUSES

La branche des boissons gazeuses produit des boissons non alcoolisées telles que : eaux minérales, eau de table, limonades, sodas et colas ; très peu de ces produits sont préparés à base de jus de fruits naturels, comme cela est exigé dans la plupart des pays.

1. La situation des fabriques de boissons gazeuses

a) Le Maroc consomme pour 28.900.000 DH de boissons gazeuses, dont 1.900.000 DH importés. En

volume, la consommation est de 350 000 hl, dont 330.000 hl produits au Maroc.

Les 38 fabricants de boissons gazeuses du pays emploient 1.100 personnes, plus 10 % durant la saison d'été ; les salaires globaux, y compris les charges, représentent 26,8 % du chiffre d'affaires et les impôts : 13,4 %. La valeur ajoutée dans ces activités est de 46,3 %. La capacité de production inemployée est de 120.000 hl par an.

b) La province de Fès comprend cinq entreprises produisant 12.000 hl par an, employant 70 per-

sonnes ; leur capacité de production est de 20.000 hectolitres. Le chiffre d'affaires annuel est de 970.000 DH. Les salaires et charges payés annuellement par individu sont voisins de 5.000 DH.

La valeur ajoutée est de 230.000 DH.

Les prix de revient ne sont pas compétitifs, malgré une qualité nettement inférieure à celle des produits étrangers.

Le tableau ci-dessous brosse l'état de la situation dans la branche.

Boissons gazeuses	Unités	Maroc Industrie	Fès Industrie
Nbre d'entreprises	1	38	5
Capacité de production	HI	457.000	20.000
Capacité utilisée	HI	337.000	12.000
Chiffre d'affaires	DH	27.000.000	970.000
Effectifs employés	1	1.100	70
Salaires et charges annuels par emploi	DH	6.578	2.760
Valeur ajoutée	DH	12.500.000	230.000

2° Les problèmes concernant les boissons gazeuses

Ces problèmes sont valables pour l'ensemble du Maroc et pour Fès en particulier, à l'exclusion peut-être d'un seul établissement dans cette dernière province.

Le traitement des eaux de table, limonades et sodas est inexistant. Les boissons ne sont pas pasteurisées et ne contiennent que très peu ou pas du tout de jus de fruits.

Sous les réserves qui précèdent, la capacité de production est largement excédentaire par rapport à la demande et la concurrence est dure.

Cependant, les prix sont en hausse ; la marge des détaillants est passée de 0,07 à 0,15 DH par bouteille et la qualité des produits est en baisse.

La réglementation marocaine pour la production des boissons gazeuses ne date que de fin 1960.

Elle exige au minimum :

- de l'eau potable gazéifiée à l'acide carbonique pur ;
- de la saccharose ;
- entre 20 et 60 % du jus de fruits mentionné, exigences qui, trop souvent, ne sont pas respectées.

VI. — CONSERVERIES DE FRUITS ET LÉGUMES

1° Situation du sous-secteur

a) La consommation nationale de conserves de fruits et légumes était la suivante en 1959 (chiffres en tonnes) :

Production	33.600
Importations	1.900
Total des ressources	35.500
Exportations	26.600
Consommation intérieure (aux variations de stocks près)	8.900

On compte 35 conserveries sur l'ensemble du pays.

b) La production de la province de Fès s'élève à 1.400 t, soit 23 % de la production nationale ; les exportations s'élèvent à près de 800 t pour Fès.

Les quatre conserveries de la province produisent des confitures d'abricots, des câpres en saumure, des olives, cornichons, piments en saumure, des fruits en conserve.

La valeur des productions de Fès atteint près de 2 millions de dirhams, dont 1.200.000 FOB à l'exportation.

Les achats du sous-secteur à l'agriculture et aux sucreries se montent à près de 600.000 DH et à 400.000 DH pour les emballages métalliques, fûts, papiers et cartons, achats auxquels il y a lieu d'ajouter 450.000 DH pour l'eau, l'électricité et le chauffage.

Le nombre d'emplois est très variable ; du fait que la conserverie est une industrie saisonnière, le personnel permanent ne concerne que 10 à 15 % des effectifs employés pour la production, soit pour les permanents (directeurs, cadres, employés et ouvriers spécialisés) : 50 personnes. La main-d'œuvre saisonnière est estimée à 400 personnes, utilisées pendant quatre à six mois.

Les salaires et charges payés se montent à environ 150.000 DH.

La valeur ajoutée est de l'ordre de 481.000 DH.

Le tableau suivant brosse l'état de la situation dans la branche :

Fruits et légumes - Conserveries	Unités	Maroc industries	Fès industries
Nbre d'entreprises..	1	35	4
Capacité de product.	tonne	33.600	2.030
Capacité utilisée ..	tonne	40.500	1.400
Chiffre d'affaires ..	DH	48.000.000	2.000.000
Effectifs employés saisonniers	1	2.820	451
Salaires et charges annuels par emploi	DH	2.050	332
Valeur ajoutée	DH	11.736.480	489.000

VII. — INDUSTRIE DU FROID

1° Situation du sous-secteur

a) **Dans le pays.** - En 1960 il y a avait au Maroc une trentaine d'entrepôts frigorifiques, dont quatre construits par l'Etat, notamment celui de Fès. La capacité totale de stockage est de 60.000 m³ pour tout le pays, à laquelle il y a lieu d'ajouter la capacité de congélation en tunnel, de l'ordre de 260 t par jour.

Les entrepôts frigorifiques servent à la préréfrigération, au stockage et à la congélation des produits. Il y a cependant lieu de distinguer parmi ces entrepôts :

- Les frigorifiques d'abattoirs (viandes) au nombre de douze, pour 6.380 m³ ;
- Sept frigorifiques spécialisés dans le traitement du poisson congelé ;
- Onze frigorifiques généraux effectuant l'entreposage de primeurs et d'agrumes : 8.500 m³.

D'autres produits divers sont stockés par ces entrepôts (fleurs, produits pharmaceutiques, etc.).

La capacité utilisée varie selon les années et les régions.

Pour la congélation, la capacité utilisée est de 8 %, soit 400 t par an pour 5.000 t par an disponibles.

Pour l'entreposage, la capacité utilisée est de 30 %, soit 20.000 m³ environ par an pour 60.000 m³ disponibles.

Le chiffre d'affaires dans la branche est de l'ordre de 360 personnes pour l'ensemble des entrepôts frigorifiques et 130 personnes pour la fabrication de glace.

Les salaires et charges ressortent par emploi à :

- 6.000 DH dans les entrepôts ;
- 4.800 DH dans les fabriques de glaces.

La valeur ajoutée est de 63 % pour l'entreposage et de 58 % pour la fabrication de glace.

b) **A Fès.** - La province de Fès dispose d'un entrepôt frigorifique d'une capacité utile de 13.300 m³, pouvant congeler 8 t par jour.

La capacité de congélation de viande est de 1.500 t par an.

La capacité de stockage de fruits et légumes est de 1.000 t.

La capacité de production de glace est de 45 t par jour pour l'ensemble des productions de glace de la province.

La capacité utilisée a considérablement diminué depuis 1959.

Pour la congélation, la capacité utilisée est de 7 %, soit 100 t pour 1.500 t disponibles.

Pour le stockage, par contre, les tonnages entreposés dépassent le volume des entrepôts, ce qui est possible du fait que les entreposages concernent des légumes, agrumes et fruits qui ne sont pas toujours stockés durant les mêmes périodes.

Pour la glace, les fabrications de Fès atteignent 4.000 t pour 11.200 t par an disponibles.

L'emploi total dans la branche est de 29 personnes dont 21 personnes pour les frigorifiques et 8 personnes pour la fabrication de la glace.

Les salaires et charges par personne et par an s'élèvent à : 5.000 DH dans les entrepôts, 3.750 DH dans la fabrication de la glace.

Le tableau ci-dessous brosse l'état de la situation dans la branche :

Industrie du froid	Unités	Maroc industrie	Fès Industrie
Nombre d'entrepôts.	1	30, dont 4 d'Etat	1
Capacité totale de stockage	m ³	60.000	13.300
Capacité totale de congélation en tun- nel	t/j	280	8
Chiffre d'affaires . .	DH	5.500.000	x
Chiffre d'affaires par m ³ entreposé	DH	85	26
Salaires et charges par personne et par an :			
entrepôts	DH	6.000	4.762
fabriques de glace	DH	4.800	3.750
Valeur ajoutée :			
entrepôts	DH	1.890.000	
fabriques de glace	DH	1.450.000	

Il est à noter que le chiffre d'affaires par mètre cube disponible est très faible à Fès ; il ne dépasse guère 26 DH par mètre cube alors que la moyenne générale du pays est de 85 DH par mètre cube.

Les entrepôts de Fès sont gênés pas l'insuffisance des moyens de transports frigorifiques ; une augmentation de ceux-ci leur permettrait d'avoir une zone d'action plus vaste.

Par ailleurs, la disparition de certains contrats, la répugnance des populations à consommer de la viande congelée et la régression des abattages dans les abattoirs contrôlés, ont provoqué une baisse de l'utilisation des capacités en viande congelée depuis 1959.

VIII. — LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Le secteur comprend : les carrières de pierre, sable, argile ; la fabrication de chaux artisanale et d'agglomérés divers, briqueteries, tuiles et céramiques.

Les activités de ce secteur sont en baisse de 30 à 50 % depuis 1956, alors que le matériel est presque toujours prêt à fonctionner à 100 % sans investissements nouveaux et, la plupart du temps, sans aucun recours au crédit bancaire.

1° Les agglomérés divers

Nous ne retiendrons de ce sous-secteur que les productions effectuées à Fès, c'est-à-dire : agglomérés, hourdis et parpaings, buses et carreaux en ciment.

a) Situation de la branche

Agglomérés	Unités	Maroc industrie	Fès industrie
Nbre d'entreprises . .	1	29	2
Capacité de produc- tion	tonne	407.000	10.000
Capacité utilisée . .	tonne	133.700	x
Chiffre d'affaires . .	DH	18.170.000	x
Effectifs employés . .	1	1.305	48
Salaires et charges annuels par emploi	DH	4.300	3.000
Valeur ajoutée	DH	7.195.000	x

Les capacités disponibles au Maroc, par rapport à la production, sont de l'ordre de 120 % pour les agglomérés et de 900 % pour les carreaux, auxquelles il y a lieu d'ajouter les capacités des entreprises du bâtiment possédant des engins de chantiers pour fabriquer les agglomérés.

Quant aux entreprises de Fès, elles pourraient aisément doubler leur production. Le nombre d'emplois supplémentaires pour fonctionner à pleine capacité, compte tenu du suremploi actuel, est de l'ordre de 30 personnes.

Les salaires et charges versés annuellement par individu à Fès sont en moyenne de 3.000 DH.

2° Les briqueteries

Elles fabriquent des produits rouges (tuiles et briques) ; en 1958 les briqueteries n'ont pratiquement produit que de la brique creuse de construction, les tuiles étant peu utilisées au Maroc.

a) Situation de la branche. — Le nombre d'entreprises au Maroc est de dix dont une installée à Fès :

La place de la briqueterie de Fès par rapport à l'ensemble de celles du Maroc est la suivante :

Briqueteries et tuileries	Unités	Maroc		Fès	
		Industrie	Artisanat	Industrie	Artisanat
Nombre d'entreprises	1	10		1	
Capacité de production	tonne	281.000		30.000	
Capacité utilisée	tonne	109.000	100.000	14.600	3.000
Chiffre d'affaires	DH	5.600.000		x	100.000
Main-d'œuvre	1	1.021		72	60
Salaires et charges annuels par emploi	DH	2.791		4.550	600
Valeur ajoutée	DH	3.800.000		x	90.000

Les salaires et charges annuels versés par emploi se montent à 4.550 DH.

A Fès, comme d'ailleurs dans l'ensemble du pays, les briqueteries ne fonctionnent qu'avec un four sur deux.

Si chaque entreprise ne desservait en général, en 1954-1956, que la province où elle était installée, la concurrence serrée et l'absence d'entente entre industriels de la branche ont entraîné depuis une interpénétration des marchés ; il n'est pas rare de voir des briques provenant de Casablanca utilisées à Khenifra, tandis que celles produites à Fès sont vendues jusqu'à Oujda à l'Est, Kénitra à l'Ouest et Khénifra au Sud-Ouest de la province.

b) Les facteurs limitant la production.

Durant les années 1950-1954, la construction du Maroc a atteint une pointe telle que les briques se vendaient au marché noir. Depuis, la situation a complètement changé. L'insuffisance de la demande et l'interdiction de licencier du personnel gênent la marche des entreprises ; c'est ainsi que, pour des produits de qualité égale à ceux d'Europe, le rendement par emploi est à Fès de 1 t pour 20 heures de travail, contre 10 heures en Europe.

Une utilisation à pleine capacité et la rationalisation du travail permettraient de ramener les charges et salaires de 31 à 25 % du prix de vente.

Par ailleurs, l'existence de briqueteries artisanales vendant à bas prix, fonctionnant à plein rendement durant la période de construction et débauchant ensuite leur personnel, contribue à rendre difficile la situation de la briqueterie industrielle.

3 Les briqueteries et tuileries artisanales

Ainsi que nous venons de le dire, à la concurrence entre les différentes briqueteries industrielles vient

s'ajouter celle des briqueteries artisanales dans la production de briques, de tuiles, de tuyaux de drainage et de parpaings en terre.

Cette branche de l'activité artisanale dans le pays représente 100.000 t de production par an contre 109.000 t à l'industrie de la brique.

A Fès, la production artisanale de briques représente 3.000 t, soit le quart de celle de la briqueterie de cette ville, et 100.000 DH de chiffre d'affaires par an.

L'emploi artisanal dans la fabrication des briques est d'environ 60 personnes pour un revenu saisonnier de 600 DH par individu.

La valeur ajoutée dans cette production est voisine de 90 %, ce qui s'explique par l'inexistence du poste « achat ». En effet, les carrières d'argile sont sur place et leur utilisation ne fait souvent l'objet d'aucun paiement. De plus, l'énergie utilisée pour le chauffage est plus faible que dans l'industrie : par exemple, le séchage se fait le plus souvent au soleil, ce qui explique le caractère saisonnier de cette activité.

Il est évident que dans de telles conditions de production, l'artisanat de la briqueterie a un prix de revient journalier voisin du montant des salaires des ouvriers, payés environ 3 DH par jour.

L'industrie, malgré un fort suremploi, est contrainte de payer la main-d'œuvre près de 1 DH par heure, auquel s'ajoutent des charges sociales, des primes d'ancienneté, soit 22 %, plus les patentes, impôts et taxe de transaction.

A noter de plus, que l'industrie artisanale embauche et débauche son personnel au gré de la demande.

IX. — CERAMIQUES ET POTERIES ARTISANALES

Le secteur de la céramique et de la poterie à Fès est essentiellement artisanal : il consiste en la production d'articles en argile moulée et cuite au four ; il s'agit notamment de vaisselle, pots à eau, vases et jarres pour la conservation des produits alimentaires et de l'eau.

1° Situation du secteur

La connaissance précise de ce secteur est impossible dans l'état actuel des données statistiques ; cependant l'enquête de consommation nous permet d'estimer à 2 DH par famille et par an l'achat

d'articles ménagers en terre cuite, ce qui nous permet d'avancer que la production de poterie et céramique doit être approximativement la suivante à Fès :

130.000 familles \times 2 DH = 260.000 DH.

Par ailleurs la consommation des ménages n'est pas seule à justifier l'existence des artisans. Il y a lieu d'y ajouter les touristes étrangers et marocains de passage à Fès, dont la dépense moyenne en articles en terre cuite peut être estimée raisonnablement à 10 DH, soit :

30.000 touristes \times 10 DH = 300.000 DH.

De plus, nous savons par ailleurs que la seule coopérative de poterie de Fès, a vendu en 1960, 96.046 DH de matières premières et 18.838 DH de produits finis à 43 adhérents, c'est-à-dire qu'une partie des potiers professionnels, fabricants de produits de qualité, a acheté 114.434 DH.

En tenant compte aussi d'une part que la B.N.D.E. estime à 300.000 DH les achats de matières premières, et le prix des couleurs, émaux, plomb de récupération, oxyde de cobalt et de cuivre, que d'autre part l'argile et le doum ne coûtent pratiquement que le prix du ramassage, et que les grignons d'olives pour le chauffage sont très rarement utilisés, nous pouvons estimer à un minimum de 1.000.000 DH la valeur de la production de poterie artisanale de Fès, contre 8.000.000 DH pour l'ensemble du Maroc.

On tiendra compte :

1° du salaire des ouvriers payés 3 DH par jour pour 250 jours de travail, soit 750 DH par an ;

2° du revenu net moyen des patrons potiers ayant 5 ouvriers potiers : 10 DH par jour, soit 2.500 DH par an ;

3° du fait que le manque de trésorerie est l'un des principaux goulots d'étranglement du secteur ;

4° de ce que la concurrence est très vive, malgré une demande certaine de 600.000 DH, ce qui laisse supposer un surnombre appréciable de potiers.

Compte tenu de ce qui précède et en précisant que les artisans potiers ont un minimum de trois ouvriers, nous évaluons au minimum à 330 ouvriers et 120 patrons le nombre d'emplois dans l'ensemble de la province de Fès. Ces chiffres n'ont rien de définitif ; mais ils constituent sans aucun doute un strict minimum, la concurrence industrielle ou interprovinciale n'existant pas pour des produits aussi fragiles à transporter et d'un prix de vente aussi faible.

2° Les problèmes qui se posent à la branche

La valeur moyenne de la production par patron potier est de 5.000 DH par an (avec trois ouvriers), ce qui souligne le nombre pléthorique d'artisans par rapport à la demande.

Cette demande elle-même se répartit également entre les ventes de produits artistiques (500.000 DH) et de produits utilitaires de consommation courante (500.000 DH). La production artistique de poterie fassie nous semble ainsi être insuffisante par rapport à sa réputation.

Mais la qualité de la matière première laissant à désirer, la demande, donc la production, se trouve limitée.

Les sommes disponibles par artisan, pour acheter des matières premières de qualité et subvenir à leurs besoins sont notoirement insuffisantes ; elles n'atteignent, et cela est une moyenne générale, que 1.270 DH par an.

X. — LES FILATURES DE COTON, FIBRANNE, SOIERIE

Les produits fabriqués par l'activité filatures traitées dans cette rubrique, sont les suivants :

- Filés de coton et de fibranne ;
- Moulinés de fils artificiels et synthétiques.

Par contre, le fil à coudre, coton hydrophile et de nettoyage, et pansement sont produits au Maroc, mais pas à Fès.

Cependant ils figurent dans la colonne Maroc du tableau retraçant la situation de la branche en 1960.

1° La situation dans la branche

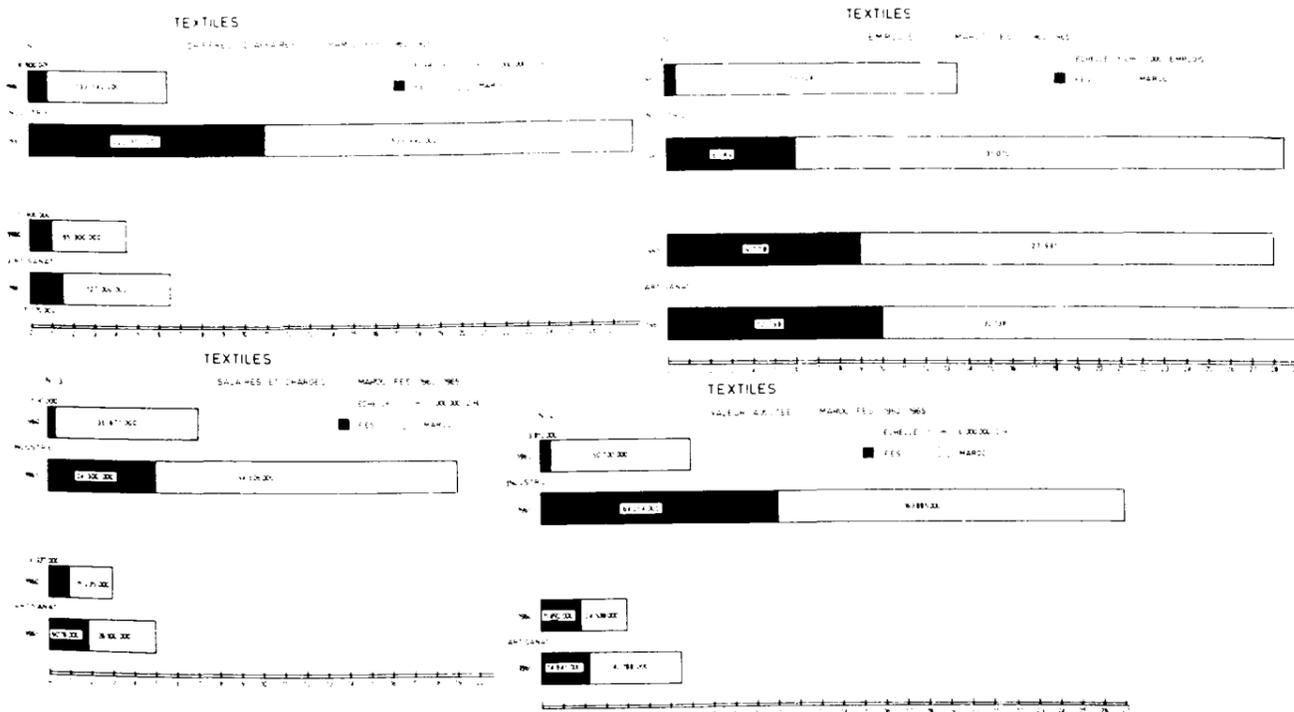
Dans le tableau ci-dessous, ne figure aucun renseignement sur l'artisanat, alors que l'on sait que ce dernier file de la fibranne ; mais elle est mêlée à une forte proportion de laine. Nous étudierons donc cette activité filature fibranne et laine avec la branche artisanat lainier.

D'autre part, les indications portées dans la colonne Fès-industrie ne sont pas reportées au com-

plet, bien qu'ils soient inclus dans le tableau récapitulatif qui se trouve à la fin de l'étude de la situation actuelle : la raison de l'absence de ces indications dans le tableau ci-dessous brochant la situation de la branche filature coton, fibranne et soie, vient du fait que nous n'avons que deux entreprises à Fès.

Filatures coton - Fibranne - Soie	Unités	Maroc	Fès
Nbre d'entreprises . . .	1	4	2
Capacité de product. tonne		4.800	750
Capacité utilisée . . . tonne		4.120	x
Chiffre d'affaires . . . DH		22.250.000	x
Effectifs employés . . .	1	870	120
Salaires et charges annuels par emploi DH		4.700	4.580
Valeur ajoutée DH		7.800.000	x

TEXTILES



En 1960 les quatre filatures de coton, fibranne, soierie du Maroc ont fonctionné à trois équipes, à 86 % de leur capacité en filés, fils mercerisés, ouate... ; les importations de filés ont été inférieures à 750 t dont 250 t environ ne pouvaient être fabriquées sur place avec le matériel existant. La production intérieure aurait donc pu se développer de 500 t, soit 13 %.

2 Les facteurs limitant la production

Si la qualité de la production locale est identique à celle des produits importés, les prix de revient par contre sont supérieurs à ceux constatés à l'étranger : c'est ainsi que les droits qui frappent les fils importés à leur entrée au Maroc rétablissent à peine l'équilibre des prix intérieurs entre les produits locaux et les produits importés.

La quasi-totalité des matières premières et des pièces de rechange sont importées ; pour 1960, cela représente à Fès plus de 3 millions de dirhams. Il en résulte une gestion de stocks de matières premières assez lourde.

Afin de rendre les entreprises compétitives, il y a lieu d'envisager une amélioration de la productivité : cette dernière était, en 1960, nettement inférieure à celle d'autres entreprises marocaines et ne représentait que 50 % environ de celle des installations européennes.

Pour ce faire il y aurait tout d'abord à réaliser une meilleure climatisation des salles de travail.

Le rendement est inégal selon les étapes de la fabrication ; moyen aux bancs à broches, il est médiocre en grosse préparation (batteurs), principalement à cause des faibles dimensions des unités existantes, et de l'éventail assez large des numéros fabriqués (14 à 40).

De plus, si le personnel est stable, sa formation sur le tas doit se poursuivre, accompagnée d'une étude rationnelle des conditions et des charges de travail.

Les conditions de vente. - De même que la gestion des stocks de matières premières pose un problème, le caractère saisonnier des ventes dans la province de Fès impose une charge pour stocker les produits finis.

En effet, près de 30 % des filés sont vendus à l'artisanat et à la bonneterie dont le marché connaît des pointes très accusées durant les périodes de fêtes et après les récoltes.

Malgré les facteurs qui gênent la production, les problèmes financiers sont réglés par le crédit et l'escompte, le premier étant très rare à Fès sauf pour le développement de la capacité de production ; encore celui-ci est-il réalisé en grande partie par l'autofinancement.

XI. — LES TISSAGES DE COTON, FIBRANNE, SOIE

Les produits fabriqués sont de tous genres, tissus de soie, coton, fibres artificielles et synthétiques continues ou discontinues, ces matières étant prises pures ou mélangées entre elles.

1° La situation dans la branche

Dans le tableau retraçant la situation dans la branche tissage de coton, de fibranne et de soierie, nous nous trouvons en présence des difficultés de présentation que nous avons énumérées dans la partie traitant des filatures :

Tissages Coton - Fibranne - Soie	Unité	Maroc	Fès
Nbre d'entreprises..	1	31	2
Capacité de product.	tonne	5.860	600
Capacité utilisée ..	tonne	4.300	x
Chiffre d'affaires ..	DH	43.230.000	x
Effectifs employés ..	1	1.970	160
Salaires et charges annuels par emploi	DH	4.700	4.580
Valeur ajoutée	DH	11.800.000	x

En 1960, les 31 tissages du Maroc ont travaillé en moyenne à 75 % de leur capacité ; mais il faut noter que les deux tissages de coton, fibranne et soie de Fès ont travaillé à près de 80 % de leur capacité.

En 1960, la production locale ne couvrait que 20 % de la consommation de tissus de fibranne, coton et soierie. Pour satisfaire la demande 16.000 t ont été importées.

La production de Fès était, en 1960, spécialisée dans les tissus de coton, fibranne et rayonne ; elle était vendue à quelques industries, mais surtout à l'artisanat et aux paysans.

2° Les facteurs qui limitent la production

La production locale, et en particulier celle de Fès, porte essentiellement sur des tissus répondant à la demande de l'artisanat et des paysans.

De plus les prix de revient sont nettement plus élevés qu'à l'étranger ; la protection douanière était à peine suffisante pour équilibrer, à qualité égale, les prix intérieurs à ceux des importations.

Par ailleurs si les techniques utilisées sont sensiblement équivalentes à celles d'Europe, par contre la productivité du personnel est plus faible.

Cela résulte en partie des faits suivants :

- Il y a encore peu de métiers automatiques ;
- En majorité les tissages ne sont pas conditionnés ;
- Le manque de main-d'œuvre qualifiée est sensible, particulièrement pour le réglage des métiers ;
- Enfin, l'étude de la répartition des charges de travail doit être poursuivie.

XII. — LE TRAITEMENT DE LA LAINE

Dans ces activités sont classés :

- le lavage et effilochage de la laine ;
- les filatures de cardés ;
- les filatures de peignés ;
- le tissage de peignés et cardés ;
- les manufactures et coopératives de tapis.

1° Le lavage effilochage

a) **Situation.** - Le tableau ci-après compare la situation de cette activité à Fès avec celle de l'ensemble du Maroc en 1960.

Sur l'ensemble du pays, la laine traitée est représentée pour 97 % par le produit de la tonte locale et pour 3 % par des importations de Nouvelle-Zélande.

	Unités	Maroc	Fès
Production :			
Laine en suint	tonne	16.000	1.095
Lavage industriel	tonne	2.221	0
Effilochage industriel	tonne	503	0
Capacité industrielle	tonne	4.600	—
Pourcentage inutilisé	%	52	550
Lavage artisanal	tonne	5.780	4.500.000
Chiffres d'affaires industrie et artisanat	DH	64.032.000	0
Emplois :			
Industriels	1	249	
Artisanaux	1	1.500	144

	Unités	Maroc	Fès
Salaires :			
Industriels	DH	3.740	—
Artisanaux	DH	1.200	1.200
Valeur ajoutée :			
Industrie	DH	2.804.000	
Artisanat	DH	7.328.000	704.000

Pour l'ensemble du Maroc, la laine lavée par l'industrie représente à peine 48 % de ses possibilités, alors que l'artisanat lave et vend plus de deux fois ce que produit l'industrie.

On remarque que cette activité ne figure dans la province de Fès que sous forme artisanale.

Le prix de vente de l'industrie et de l'artisanat est sensiblement le même, mais on doit noter que la valeur ajoutée dans la première (14,5 %) est plus faible que celle de l'artisanat (16 %). Cela s'explique par les raisons suivantes :

- les matières premières utilisées sont très faibles (détergents, soude et permutite) ;
- les salaires artisanaux sont théoriques : la plupart du temps, la laine familiale est lavée par des membres du foyer qui ne sont pas payés et, de plus, le travail est saisonnier ; dans l'industrie, par contre, le coût de la main-d'œuvre représente 5,6 % du prix de vente, l'emploi est permanent et de plus en surnombre.

b) Les facteurs qui limitent la production de la laine.

— **La qualité des laines.** - La laine produite dans la province de Fès a une faible valeur industrielle.

En effet, la laine des troupeaux du Rif et de l'Atlas est classée dans la catégorie « Harcha » qui s'identifie à la catégorie III et VI de la méthode Roubaix-Tourcoing ; son utilisation n'est possible que dans la production de tapis et couvertures.

Le jarre dont est affligé une bonne partie du troupeau interdit la teinture, donc l'utilisation industrielle de ces laines.

De plus, l'habitude a été prise chez le paysan de ramasser du sable en repliant la toison pour accroître le poids de cette dernière. Les laines ainsi collectées sont difficilement lavables et le sable qu'elles contiennent occasionne des dommages aux machines.

— **L'approvisionnement.** - L'approvisionnement des industries se fait auprès des nomades et des éleveurs sédentaires.

Les nomades pratiquent le « prêt en vert », ou « prêt sur le dos » : les négociants avancent des sommes d'argent ou des produits aux nomades pendant l'hiver ; ces derniers s'engagent à rembourser ces prêts sous forme de laine. Comme ils n'ont pas la possibilité dans leurs déplacements continus de transporter la tonte de leur troupeau, les éleveurs nomades vendront sur le champ à l'époque de la tonte et aux conditions définies au moment du prêt.

L'éleveur sédentaire opère différemment : il stocke la laine après la tonte, et ne la vend qu'au fur et à mesure de ses besoins en argent. C'est ainsi que la laine peut être stockée pendant plus d'une année, dans les montagnes notamment et dans le nord de la province de Fès en particulier.

Ces pratiques empêchent les acheteurs industriels et exportateurs de s'approvisionner régulièrement.

Or, la carte du cheptel ; montre que les ovins sont le plus souvent la propriété d'éleveurs sédentaires.

XIII. — FILATURE ET TISSAGE DE LAINE CARDEE

La filature et le tissage de laine cardée produit des filés et des tissus en laine ou mélange de laine et fibranne ou coton, à partir de matières en masse ou filées, ainsi que de la laine lavée en masse et des filés de fibranne et de coton.

Des secteurs annexes de teinture et apprêts sont également intégrés aux usines ou ateliers artisanaux ressortant de cette activité : c'est notamment le cas à Fès.

1° Situation actuelle dans la branche

Nous avons indiqué dans la branche filature et tissage du coton et fibranne que l'artisanat travaillant

ces produits serait traité avec la filature et le tissage de la laine cardée.

En effet, si pour l'industrie de Fès et du Maroc en général il est possible de classer les activités avec précision, il n'en est pas de même pour l'artisanat de Fès où l'on file de la laine mélangée à un pourcentage variable de coton et fibranne, pour la fabrication des djellabas, burnous et bétanias.

C'est ainsi que, d'après la Banque nationale pour le développement économique, la consommation des filés dans l'artisanat de Fès représente près de 1 000 t réparties de la manière suivante :

tonnes
 Filés de laine 240
 Filés de coton 200
 Filés de fibranne 500
 pour une valeur globale de 6 840 000 DH.

De plus dans le nombre de fileuses et de tisserands estimé à Fès, il ne paraît pas possible, dans l'état actuel de nos informations sur le secteur arti-

sanal, de distinguer l'emploi nécessaire pour travailler chaque matière première, car ainsi que nous l'avons dit, les fileuses et les tisserands travaillent indifféremment et selon la demande de tout ou partie de ces matières.

Pour ces raisons nous avons groupé les fileuses et les tisserands dans le tableau ci-dessous retraçant la situation dans la branche filature et tissage de laine, coton, fibranne, etc., à Fès.

Filature et tissage de laine, coton, fibranne, etc.	Unités	Maroc		Fès	
		Industrie laine	Industrie laine	Artisanat laine, coton, fibranne	Unités
Nombre d'entreprises et d'artisans :					
Filature	1	5	1	4.800	artisan
Tissage	1			4.084	artisan
Production de filés	tonne	716	21	210	tonne
Consommation de filés	tonne			1.100	tonne
Production de tissus	tonne	290	0	1.090	tonne
Capacité inutilisée	%	50			
Chiffre d'affaires réalisé	DH	17.900.000	x	11.500.000	DH
Effectifs employés	1	341	10	8.884	emploi
Salaires et charges annuels par personne	DH	4.500	4.000	315	DH
Valeur ajoutée	DH	4.700.000	3.020.000	3.450.000	DH

Dans la branche industrie lainière à Fès nous n'avons qu'une entreprise qui file de la laine avec dix ouvriers ; ces filés sont utilisés uniquement pour la fabrication de tapis industriels et artisanaux.

En ce qui concerne les salaires et charges par emploi dans la filature, nous avons retenu ceux qui sont versés dans la moyenne des entreprises du Maroc. Nous avons été contraints de procéder ainsi en raison du fait que cette entreprise est à la fois une filature et un tissage de tapis. Or les renseignements sur les salaires nous étaient donnés globalement.

Dans la branche artisanat à Fès, nous avons inscrit 210 t de production de filés et 1.100 t consommées : cette différence provient du fait que 900 t sont achetées filées, soit à des importateurs, soit à des industriels du Maroc.

Par ailleurs, la production de tissus est inférieure à la consommation de filés : cette différence s'explique du fait que 10 t de laine sont filées pour être utilisées dans la fabrication des tapis artisanaux.

D'autre part, les salaires de l'artisanat sont calculés sur la base de 1,30 DH par jour pour un

patron artisan en tissage et 0,50 DH par jour pour une fileuse.

2° Les facteurs qui limitent la production

La valeur ajoutée dans l'artisanat de la filature et du tissage n'est que de 30 % alors qu'elle est de 43 % dans la moyenne des industries du Maroc.

Or, même si les salaires sont extrêmement faibles dans l'artisanat, la masse salariale ne laisse qu'un faible solde dans la valeur ajoutée, ce qui a pour conséquence d'interdire la modernisation de l'équipement et l'amélioration dans la qualité des produits.

L'obligation dans laquelle se trouvent les artisans de maintenir des prix de vente très bas les entraîne à utiliser des produits de mauvaise qualité, d'où une utilisation croissante de la fibranne.

Enfin le coût des matières premières achetées dans le négoce limite les bénéfices, d'autant plus facilement que la demande a faibli avec les mauvaises récoltes de ces dernières années.

XIV. — FABRICATION DE TAPIS

Dans cette branche, pour le total du Maroc, nous n'avons tenu compte que des tapis estampillés.

Pour Fès, nous avons isolé les productions respectives de l'industrie, de la coopérative et des

artisans, ces derniers fabriquant des tapis pure laine ou mélangée avec de la fibranne. Pour l'artisanat indépendant, nous nous basons sur des estimations :

Fabrication de tapis	Maroc		Fès	
	Industrie	artisanat		
Production :				
Nombre d'entreprises artisanales	285		1 usine - 1 coopérative	
Quantité en m ²	144.226		Industrie	7.400 m ²
			Coopérative	1.130 m ²
			Artisanat	3.600 m ²
Valeur de la production (DH) ..	7.400.000		Industrie	x
			Coopérative	120.000 DH
			Artisanat	280.000 DH
Emplois	1430		Industrie : 68 - 140 apprentis	
			Coopérative : 24 - 2 emplois d'Etat	
			Artisanat : 150	
Salaires moyens (DH)	1.650		Industrie	1.650 DH
			Coopérative	1.000 DH
			Artisanat	570 DH
Valeur ajoutée (%)	37,9		Industrie	x
			Coopérative	25.620 DH
			Artisanat	85.000 DH

L'examen du tableau concernant la fabrication de tapis nous montre à quel point la coopérative est une solution intéressante pour l'artisanat ; en effet, le salaire par adhérent, s'il n'est que de 600 DH par an, est déjà supérieur à celui de l'artisanat (570 DH) ; de plus, il y a lieu d'y ajouter la part des bénéfices : 400 DH en 1960, soit un revenu annuel par adhérent de 1.000 DH.

Pour toute l'industrie du Maroc, nous savons par enquête que le salaire est de l'ordre de 1.650 DH par an, de même qu'à Fès ce faible salaire s'explique d'une part par la présence d'apprentis, deux fois plus nombreuses que les ouvrières.

D'autre part, le salaire moyen au Maroc comprend celui des artisans et des ouvriers d'industrie travaillant sur tapis estampillables.

XV. — BRODERIE ET PASSEMENTERIE

L'activité broderie comprend, les tissus brodés à usage vestimentaire, broderie sur linge de maison, travaillés à la machine ou à la main.

L'activité passementerie comprend la fabrication des lacets, galons, soutaches, franges et cordons.

1 La situation actuelle dans la branche

Dans l'industrie, il y a au Maroc huit entreprises de broderie et quatre de passementerie. A Fès se

trouve la plus grande broderie mécanique du Maroc et l'une des plus importantes entreprises de passementerie.

Dans l'artisanat, 75 % de la production, de l'emploi et de la valeur ajoutée dans la branche nationale sont réalisés par Fès.

Le tableau suivant brosse l'état actuel de la situation dans la branche :

Broderie - Passementerie et divers	Unités	Maroc		Fès	
		Industrie	Artisanat	Industrie	Artisanat
Nombre d'entreprises	1	12	x	2	x
Capacité de production	tonne	450	x	100	x
Capacité utilisée	tonne	280	210	x	
Chiffre d'affaires	DH	3.830.000	5.000.000	x	3.500.000
Effectifs employés	1	420	650	120	500
Salaires et charges annuels par emploi	DH	2.520	1.300	2.500	1.137
Valeur ajoutée	DH	1.880.000	2.400.000	x	1.800.000

2° Les facteurs limitant la production

Ces problèmes de développement de la production varient en fonction de la nature du produit : broderie en fil continu, broderie à la machine et à la main, passementerie.

a) **Problèmes de la broderie en fil continu.** - Cette industrie semble menacée par l'abandon du vêtement traditionnel. Cependant le faible marché subsistant doit être exclusivement réservé à la production locale, à l'exclusion de toutes importations.

La broderie sur voile pour ameublement (rideaux) est en train de compléter à Fès les fabrications actuelles. Le matériel récemment acquis peut répondre à la demande.

b) **Problèmes de la broderie à la machine et à la main.** - Les articles brodés sont de qualité égale et parfois supérieure aux articles équivalents étran-

gers ; les ventes sur le marché intérieur comencent à se développer. Elles sont uniquement freinées par l'étroitesse du marché.

A l'exportation, ces articles trouvaient preneur par leur qualité sur le marché de la zone franc, sur les autres marchés, U.S.A., Grande-Bretagne. Ces produits sont toutefois concurrencés par ceux du Portugal, de l'Espagne et de l'Extrême-Orient.

c) **Problèmes de la passementerie.** - Malgré des prix et une qualité compétitifs les produits locaux étaient fortement concurrencés par les importations, alors que par la souplesse d'utilisation de son matériel elle a la possibilité d'accroître ses productions de 50 % tout en la diversifiant.

Une protection douanière, permettra notamment l'exploitation de la nouvelle entreprise installée à Fès en 1959.

XVI. — LA TANNERIE - MEGISSERIE

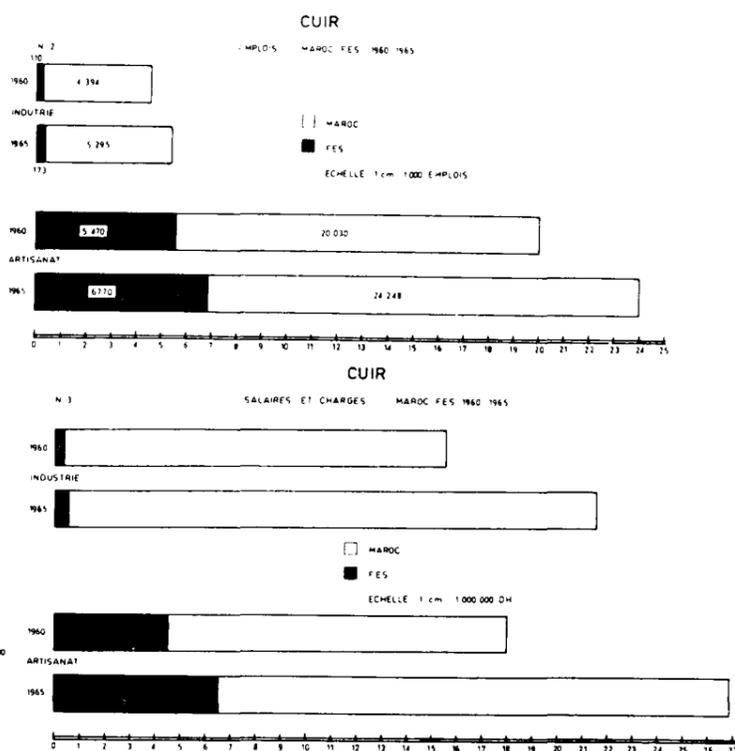
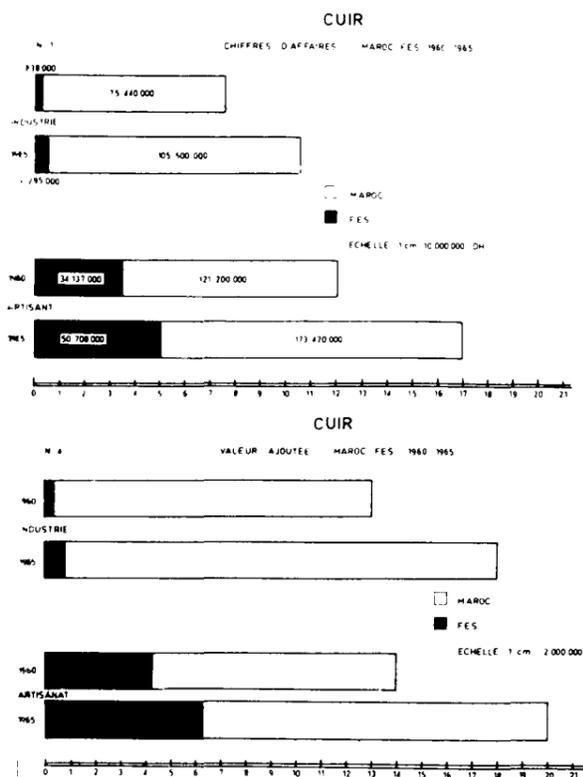
La branche tannerie-mégisserie travaille les peaux brutes qu'elle transforme en produits suivants :

1° Les dessus et doublures de chaussures, et les cuirs de maroquinerie qui proviennent de peaux de moutons et de chèvres. Il en est de même de la peau des bovidés ; mais cette dernière n'est utilisée qu'à 80 % pour ces usages et celle des camélidés qu'à 20 % ; ces parties de la peau du chameau servent

principalement à la fabrication du dessus des babouches et des cuirs tressés. Ces catégories de produits sont évaluées en pieds carrés (P²).

2° Les gros cuirs sont destinés à la fabrication des semelles et des cuirs pour les équipements et buffleteries. Les 20 % restant de la peau du bovin et les 80 % de celle du camélidé sont destinés à ces usages. Ces productions sont évaluées en tonnes.

CUIRS



SITUATION DE LA BRANCHE

Le tableau ci-dessous établit la comparaison de la situation de la branche, d'une part entre la province de Fès et l'ensemble du Maroc, d'autre part entre l'artisanat et l'industrie.

Par ailleurs, il faut remarquer que dans les colonnes artisanat Maroc et surtout dans celle concernant l'industrie de Fès, les renseignements ne sont pas très précis. Les raisons de ces lacunes proviennent

dans le premier cas de l'absence de données statistiques précises relatives à la production artisanale à l'échelon national.

Quant à la colonne industrie Fès, le manque d'informations provient du fait que la « Tannerie industrielle de Fès » est en cours de réinstallation dans de nouveaux locaux plus vastes et mieux équipés ; de plus la production de cette usine n'a débuté sur une petite échelle qu'en mai 1961. Ce qui exclut toute précision sur sa production et l'emploi y afférant.

Tannerie - Mégisserie	Unités	Maroc		Fès	
		Industrie	Artisanat	Industrie	Artisanat
Nombre d'entreprises	1	18	—	1	—
Capacité de production :					
gros cuir	tonne	2.100	—	en cours	—
dessus et doublures	million de p ²	29	—	de	—
Capacité utilisée :					
gros cuir	tonne	1.210	75	—	1
dessus et doublures	million de p ²	22,2	20	0,9	9,3
cuirs de camélidés	tonne	—	300	—	48
cuirs de camélidés	DH	38.140.000	26.000.000	réinstallation	11.937.000
Chiffre d'affaires					
Production annuelle par emploi	DH	21.450	7.140	2	8.650
Effectifs employés	1	1.769	4.000	15 à 40 à Fès	1.380
Salaires et charges annuels par emploi	DH	3.773	700		1.000
Valeur ajoutée	DH	9.908.700	6.250.000		3.210.000

En remarque générale sur le tableau ci-dessus, nous voyons que l'artisanat comparé à l'industrie a une part très importante dans la tannerie-mégisserie au Maroc. De façon plus précise nous allons voir successivement la branche industrie et l'artisanat.

1° La production

a) **La production dans la branche industrielle de la tannerie-mégisserie.** - Les chiffres indiqués dans la colonne industrie Maroc sont ceux de 1958. Depuis cette dernière année, on a relevé des mouvements de baisse dans la production de gros cuirs (— 23 %) et dans la peausserie (— 4 %) ; ce mouvement a été partie compensé par une hausse dans les fabrications cuirs à dessus et doublures de (+ 11 %).

L'indice de la production de cuir est passé de 100 en 1958 à 96 en 1960.

En ce qui concerne les chiffres donnés pour Fès dans le secteur industrie de la tannerie, nous avons indiqué un objectif de production de 900.000 pieds carrés de dessus et de doublures ; mais cet objectif ne sera atteint que lorsque la « Tannerie de l'Atlas » aura achevé l'installation de son matériel moderne dans les nouveaux locaux.

A cette production viendra s'ajouter celle de la coopérative des tanneurs dont le capital social est souscrit par 226 coopérateurs. Le chiffre de production envisagé par les adhérents n'est pas encore connu. Cela est dû au fait que des difficultés sont apparues entre les promoteurs de l'usine (actuellement construite, mais non équipée).

Par ailleurs, dans le secteur industriel et semi-industriel, il y a lieu d'inclure la production effective de l'atelier-pilote qui travaille à façon 500.000 pieds carrés de peausseries à tout venant.

En résumé, pour 1960, la production de l'industrie et de l'atelier-pilote de la tannerie à Fès était quasiment nulle et elle ne représente, pour les dix premiers mois de 1961, qu'un peu plus de 0,5 % de la production de cuir au Maroc.

b) **La production dans la branche artisanale de la tannerie-mégisserie.** - La production artisanale de Fès est calculée sur la base de peaux brutes, livrées sur les souks de la province — dont sont déduites les exportations. — C'est ainsi que sur 1.500.000 peaux de moutons, 500.000 sont exportées. Le million de peaux traitées à Fès donne 6 millions de pieds carrés de dessus et doublures auxquels s'ajoutent les 500.000 peaux de chèvres utilisées sur place

et qui fournissent 2.500.000 pieds carrés, plus 50.000 peaux de bovins produisant 800.000 pieds carrés de dessus et 1 tonne de gros cuir, enfin 4.000 peaux de camélidés dont on extrait 64.000 pieds carrés et 48 t de gros cuir, soit au total une production artisanale de 9.364.000 pieds carrés en dessus et doublures et 49 t de gros cuir. L'approvisionnement en peaux brutes se fait par les commerçants de peaux de la manière suivante :

- 20 % en provenance des abattoirs ;
- 20 % en provenance des bouchers isolés ;
- 60 % importés d'Oujda, du Tafilalt et de l'ex-zone nord,

C'est ainsi que l'un de ceux-ci livre entre 2.000 et 3.000 peaux de moutons par jour aux délainiers, ce qui explique que la production de laine à Fès dépasse celle que l'on pourrait attendre du troupeau vivant dans la province.

Les souks de peaux se tiennent tous les jours à l'exclusion du vendredi ; il s'y traite, en moyenne et compte tenu des variations saisonnières, 5.000 peaux de moutons par jour — auxquelles il y a lieu d'ajouter celles des caprins, des bovins et des camélidés — ces deux derniers étant livrés presque exclusivement par les abattoirs officiels.

Par rapport à l'ensemble de la production de cuir du pays, on relève que Fès produit plus de 20 % des dessus, doublures et cuir de maroquinerie. Cependant si l'on compare les chiffres de production respectifs de l'artisanat à Fès et ceux de la totalité de l'artisanat du Maroc (Fès compris) on constate que cette dernière ville fournit plus de 49 % des cuirs légers ; c'est là un fait dont on aura à tenir compte pour la création des unités de production.

Par contre, en ce qui concerne les gros cuirs, la production de Fès est relativement faible avec 49 t contre 3.010 t pour l'ensemble du pays. Les gros cuirs produits à Fès proviennent, comme nous l'avons vu, presque exclusivement des peaux de camélidés.

Faute de pouvoir considérer jusqu'en 1960 une production réellement industrielle à Fès et, compte tenu du fait que l'artisanat de la tannerie y est particulièrement développé, nous ne considérerons dans les rubriques suivantes que celui-ci, en y incluant la production semi-industrielle de l'atelier-pilote.

2° Le chiffre d'affaires

En basant nos calculs sur les prix de ventes moyens pratiqués selon les qualités et le nombre de peaux traitées, indiqués ci-dessus, nous obtenons la valeur du chiffre d'affaires pour la tannerie à Fès.

a) Prix des dessus et doublures et cuirs de maroquinerie :

1) La peau de chèvre donne en cuir de maroquinerie :

70 % de cuir de 1^{er} choix vendu 1,40 DH le p² ;
25 % de cuir de 2^{ème} choix vendu 1,20 DH le p² ;
5 % de cuir de 3^{ème} choix vendu 1 DH le p² ;
soit 3.990.000 DH de cuirs de chèvres.

2) La peau de mouton donne un cuir léger, doublures, maroquinerie :

60 % de cuir de 1^{er} choix vendu 1,10 DH le p² ;
30 % de cuir de 2^{ème} choix vendu 0,90 DH le p² ;
10 % de cuir de 3^{ème} choix vendu 0,70 DH le p² ;
soit 6 millions de dirhams de cuirs de mouton.

3) La peau de bovidé donne en vachette, box et dessus :

30 % de cuir de 1^{er} choix vendu 1,95 DH le p² ;
30 % de cuir de 2^{ème} choix vendu 1,75 DH le p² ;
30 % de cuir de 3^{ème} choix vendu 1,65 DH le p² ;
10 % de cuir de 4^{ème} choix vendu 1,25 DH le p² ;
soit 1.384.000 DH en cuir genre vachette, box.

4) La peau de camélidé est vendue en dessus de babouches et cuirs tressés : 1,50 DH le pied carré : soit 360.000 DH de vente.

Soit, pour l'ensemble, un chiffre d'affaires pour les cuirs à dessus, doublures et maroquinerie de 11.734.000 DH.

A ce chiffre il y a lieu d'ajouter la production de gros cuirs provenant des bovidés et camélidés, pour un montant de 233.000 DH.

Le montant total des ventes de la production de Fès s'élève par conséquent à 11.967.000 DH, ce qui représente 45 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des artisans-tanneurs du Maroc, et 20 % du total de la production de cuir du pays. Par ailleurs, si l'on retient que la tannerie à Fès fournit presque exclusivement des dessus et doublures, nous constatons que cette province est en général bien placée pour faire face à la crise mondiale à laquelle est soumise la production de gros cuir, sous réserve évidemment d'une rationalisation des productions et d'un approvisionnement en peaux de meilleures qualités.

3° L'emploi

Contrairement à ce que nous avons fait pour le calcul du chiffre d'affaires, nous retiendrons ici le nombre des emplois dans l'industrie car si cette dernière produit peu, elle n'en occupe pas moins de façon permanente dix personnes qui produiront normalement quand l'usine sera complètement équipée.

Dans l'artisanat l'emploi s'élève à 1.380 personnes environ.

L'atelier-pilote et la coopérative emploient en tout une vingtaine de personnes.

Les artisans-tanneurs ont été dénombrés à partir de trois grands groupes de fosses. Le plus important se situe dans le quartier de Chouara où s'occupent :

600 artisans, le second dans le quartier de Guerniz avec 400 à 500 artisans ; le troisième, situé à Aïn-Haziet, en groupe 200 à 300 tanneurs.

Ces artisans comprennent environ 40 % de patrons et constituent avec leurs familles près de 75 % de la main-d'œuvre occupée par l'artisanat du cuir pendant 120 à 175 jours par an, soit 1.035 patrons et aides familiaux et 245 ouvriers.

La province de Fès, avec 1.400 tanneurs, compte 34 % des effectifs de la branche employés au Maroc.

Par ailleurs, on constate que si les salaires versés à Fès sont de l'ordre de 1.000 DH par ouvrier tanneur et par an, ils ne s'élèvent qu'à 700 DH pour la moyenne du Maroc. Cette différence s'explique par l'écart important qui existe entre la production annuelle d'un tanneur fassi et celle de la moyenne des artisans de la branche. Ces productions sont respectivement de 8.650 DH pour les premiers et de 7.140 DH pour les seconds.

En ce qui concerne les patrons tanneurs et leurs familles et en nous référant d'une part aux salaires versés et d'autre part à la valeur ajoutée sur laquelle nous reviendrons plus loin, on peut estimer que leur revenu annuel moyen est de l'ordre de 2.964 DH par an.

4 La valeur ajoutée

La valeur ajoutée tient compte de l'achat de 8 millions de dirhams de peaux brutes plus 1.000 t de produits tannants d'une valeur de 700.000 DH (dont 200.000 DH de produits chimiques tannants importés), soit une valeur de 87.000.000 DH de matières premières à laquelle il y a lieu d'ajouter les frais de transports, des souks de peaux à la fosse de tannage, soit 27.000 DH.

Le montant global des achats s'élève donc à 8.727.000 DH pour un prix de vente global de 11.937.000 DH.

La valeur ajoutée ressort à :

$$11.937.000 - 8.727.000 = 3.210.000 \text{ DH}$$

soit 26,8 %, dans laquelle nous trouvons 245.000 DH de salaires versés aux 245 ouvriers et 2.965.000 DH répartis entre les 552 patrons et les 483 aides familiaux. Si l'on admet pour ces derniers un salaire théorique égal à celui des ouvriers — soit 1.000 DH par an — le revenu annuel des patrons — salaires, bénéfices et impôts compris — peut être estimé à :

$$\frac{2.965.000 \text{ DH} - 483.000 \text{ DH}}{552} = 4.496 \text{ DH.}$$

552

Si l'on rapproche le revenu théorique moyen d'un patron artisan de celui d'un ouvrier tanneur de l'industrie l'on s'aperçoit que le revenu du premier (4.496 DH) est supérieur à celui du second (3.773 DH) même si l'on retranche du revenu patron-

artisan 10 % pour les impôts. C'est du moins ainsi que raisonnent certains artisans de Fès qui ne tiennent pas compte du fait que leur revenu est théorique puisqu'il ne peut pas être consommé intégralement pour les besoins de leur propre personne, ce qui est le cas pour le salaire de l'ouvrier tanneur, mais qu'ils doivent, à l'encontre de ce dernier, prélever sur ce revenu les moyens d'acquérir de nouvelles matières premières.

C'est là un point extrêmement important à souligner car c'est sur ce faux raisonnement que repose le refus des artisans-tanneurs de s'intégrer à des unités de production semi-industrielles.

Précisons pour terminer que la valeur ajoutée dans la tannerie artisanale à Fès (26,8 %) est, compte tenu des erreurs inhérentes à l'étude de ce secteur, sensiblement égale à celle de l'industrie de la tannerie (25,9 %).

5 Les facteurs qui limitent le développement

Rappelons tout d'abord que Fès a une production presque exclusivement artisanale, bien qu'étant avec Casablanca l'un des centres les plus importants de la tannerie au Maroc.

La qualité de cette production est d'autant plus faible, que les peaux brutes traitées à Fès sont détériorées, du fait du varron, du dépouillage et de la mauvaise conservation. De plus le travail n'est pas régulier, car il est soumis aux variations dans les livraisons de peaux brutes selon les saisons et la demande extérieure, ou à la concurrence des acheteurs à l'intérieur du pays.

1) **La qualité des peaux brutes.** - Le varron qui sévit dans le troupeau prive la tannerie du cuir d'échine et multiplie les pertes résultant de la découpe de la peau en deux parties.

Le dépouillage, dans la province de Fès se fait à concurrence de 80 % en dehors des abattoirs officiels ; mais, même dans ces derniers et sauf à Casablanca, le dépouillage se fait sans précaution pour la peau, avec des couteaux pointus, ce qui provoque des déchirures et des trous qui accroissent encore les pertes ; c'est ainsi notamment que la production de croûte est quasiment nulle au Maroc.

De plus, ces peaux maltraitées par le varron et les dépouilleurs sont mal conservées.

2) **Les approvisionnements.** - On a relevé à Fès dans les livraisons de peaux sur les souks des variations saisonnières très importantes, ce qui s'explique du fait qu'en été la consommation de viande diminue et qu'en automne les abattages sont réduits car le bétail engraisse, d'où il s'ensuit un approvisionnement en peaux en hiver et au printemps.

De plus la demande de peaux par les industries et par l'artisanat local se trouve concurrencée par la demande extérieure qui importe des peaux de meilleures qualités.

Cette situation a entraîné une surenchère sur les prix à l'achat ; il en est résulté en 1959 une hausse de 10 à 20 % sur les prix à l'extérieur et à l'intérieur du pays, qui se sont ainsi alignés sur les cours mondiaux.

Une autre conséquence de cette surenchère dans les achats, est que les chevillards, certains d'écouler les peaux, n'apportent aucun soin à leur traitement à l'abattoir alors qu'un meilleur traitement des peaux en luttant contre le varron et durant le dépouillage augmenterait le tonnage en volume et en qualité et permettrait d'accroître les exportations tout

en satisfaisant la demande intérieure en produits de qualité.

De plus, il serait alors possible de développer les exportations d'articles en cuir tout en limitant les importations.

En résumé, les améliorations apportées à la base dans les approvisionnements se répercuteraient dans l'utilisation des tanneries tournant à 45 % de leur capacité ; elles emploieraient davantage de personnel, de même que l'artisanat travaillerait plus de 150 jours par an.

XVII. — LA MAROQUINERIE BOURRELLERIE ET SELLERIE

Les productions sont les suivantes :

Les valises et articles de voyage ; la maroquinerie (les sacs, les serviettes, les ceintures, les poufs) ; les articles pour l'armée et les étuis à fusils.

1° Situation actuelle dans la branche

Devant la diversité de ces productions, il nous a été difficile d'indiquer la liste et la quantité des différents produits fabriqués. Nous nous sommes bornés à indiquer les chiffres d'affaires réalisés et le pourcentage de la capacité de production utilisée pour la province de Fès ; on se reportera utilement au rapport de la B.N.D.E. sur la branche.

TABLEAU BROSSANT LA SITUATION DANS LA BRANCHE

Maroquinerie Bourrellerie - Sellerie	Unités	Maroc		Fès	
		Industrie	Artisanat	Industrie	Artisanat
Nombre d'entreprises	1	12		1	
Capacité de production					
Capacité utilisée	%	70		40	30 à 50
Chiffre d'affaires	DH	7.500.000	30.000.000	x	11.800.000
Effectifs employés	1	425	4.230	20	1.180
Salaires et charges par emploi et par an	DH	4.415	700	3.950	830
Valeur ajoutée	DH	3.000.000	6.300.000	x	2.596.000

La maroquinerie connaît depuis 1958 un développement rapide : c'est ainsi que les productions industrielles et artisanales ont respectivement augmenté de 4,7 % et de 7 % par an, ce qui laisse supposer que le matériel existant sera d'ici 1965 utilisé à sa pleine capacité, entraînant ainsi un accroissement du nombre des journées de travail et des emplois nouveaux.

L'estimation de la valeur de la production réalisée à Fès a posé un problème, car les estimations qui ont été données verbalement sur place indiquaient une production de l'ordre de 4 millions de dirhams. Or cela paraît invraisemblable pour plusieurs raisons :

Tout d'abord nous avons pu constater que les artisans maroquiniers disposaient de salaires journaliers et de fonds de roulement relativement importants par rapport aux autres branches artisanales de la province.

De plus le nombre de journées de travail effectif pour 1.180 artisans, soit 25 % des artisans du Maroc, est de l'ordre de 200 à 220 jours par an pour un salaire journalier de 4 à 5 DH.

Enfin nous avons vu que Fès consomme non seulement une bonne partie du cuir tanné dans la province, ce qui représente 49 % de la production de la tannerie artisanale du Maroc, mais qu'elle en achète à l'industrie, à celle de Casablanca notamment.

En nous basant donc sur le nombre d'artisans résidant à Fès, sur leur salaire, la durée de leur emploi par an, et le tonnage de cuir utilisé, nous avons estimé la production de la province à 11.800.000 DH ; ce dernier chiffre permet alors de dégager les 400 à 500.000 DH de trésorerie dont disposent les patrons artisans maroquiniers et pouffiers d'après le rapport de la B.N.D.E. et les indications fournies par la Direction de l'Artisanat.

XVIII. — LES CHAUSSURES

L'activité de la branche est la fabrication et la vente d'articles chaussants en cuir, pour hommes, femmes et enfants. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire que l'ensemble de la chaussure soit en cuir.

La production de ces articles relève à la fois de l'industrie et de l'artisanat.

1° **Situation actuelle dans le secteur chaussures cuir**

L'étude de ce secteur est rendue complexe par l'existence d'une forte production industrielle et artisanale dans les mêmes articles, si ce n'est dans

des qualités identiques. De plus l'artisanat produit non seulement des chaussures fermées, mais aussi des babouches et naïls. Or, jusqu'à présent, aucune étude n'englobe l'ensemble de ces productions qui répondent à un même besoin, même si elles ne sont pas demandées par la même clientèle.

Pour ces raisons le tableau ci-dessous brochant la situation actuelle dans la branche de la chaussure sera compliqué par l'introduction des chiffres concernant les productions de babouches et naïls.

Nous nous efforcerons de les donner à part :

Chaussures, cuir et babouches	Unités	Maroc			Fès		
		Industrie	Artisanat		Industrie	Artisanat	
			Chaussures	Babouches		Chaussures	Babouches
Nombre d'entreprises .	1	21	x	x	1	x	x
Capacité de production	paire	3.050.000	9.100.000	x	50.000	1.000.000	x
Production effective . .	paire	2.100.000	2.900.000	1.500.000	35.000	400.000	750.000
Chiffre d'affaires	DH	29.800.000	31.600.000	30.000.000	x	3.600.000	6.800.000
Effectifs employés . . .	1	2.200	6.800	5.000	75	350	2.560
Salaires et charges annuels par emploi .	DH	3.218	1.460	500	1.400	2.285	507
Valeur ajoutée	DH	12.764.000	11.200.000	3.500.000	x	1.100.000	1.700.000

2° **Les facteurs qui limitent la production**

a) **Les capacités de production.** - En 1960 les capacités de production utilisées dans l'industrie et l'artisanat au Maroc étaient respectivement d'environ 50 % et 30 % ; cette situation provient d'une absence de rationalisation dans les produits (trop de modèles fabriqués) résultant d'un affaiblissement de la demande intérieure et d'un mauvais approvisionnement en peaux de qualité pour les chaussures destinées à l'exportation.

b) **La productivité du personnel** se ressent de commandes bloquées par période, d'où la difficulté d'assurer un programme de production étalé sur l'année.

c) **La qualité des produits** est moyenne ; la qualité du travail n'est pas à mettre en cause : c'est la mauvaise qualité des peaux qui en est responsable.

Ces problèmes sont semblables autant pour Fès que pour l'ensemble de la branche.

Cependant il est à noter que le secteur artisanal est susceptible de se moderniser, sans entraîner une trop forte réduction de la main-d'œuvre employée. Nous trouvons à Fès un exemple de modernisation spontanée de l'artisanat par l'achat de matériel d'occasion à des industries locales. Ces achats de vieux outillages ont entraîné l'acquisition d'un équipement complémentaire neuf, sans que les prix de vente ne subissent de hausse trop sensible eu égard au pouvoir d'achat.

d) **Les salaires.** - Néanmoins il est à noter que les ouvriers de l'industrie de la chaussure à Fès, qui sont d'anciens babouchiers, perçoivent un salaire plus faible que les artisans cordonniers fabricant des chaussures dans la même ville. Il y a là un problème qui peut limiter l'adhésion des babouchiers à des unités de production semi-industrielles.

XIX. — LES METAUX

Le secteur des métaux est représenté à Fès par des fabrications d'articles de ménage tels que plateaux en cuivre ou laiton, théières, etc., mais également par la bijouterie. Ce sont d'ailleurs les secteurs les plus importants de la branche dans cette province.

1° **La dinanderie**

Fès en est le centre le plus important du Maroc.

a) **Dinanderie industrielle.** - On recense à Fès trois entreprises de dinanderie industrielle, travaillant

le cuivre et le laiton, qui passent pour être les seules du genre au Maroc. En effet la totalité de la production industrielle de cette dinanderie (324 t) sort des usines fassies.

Ces trois entreprises sont dirigées par d'anciens artisans dinandiers.

La production porte essentiellement sur des plateaux en cuivre ou laiton et des articles ménagers

(type traditionnel ou moderne), le tout pour une valeur de 3.100.000 DH.

Le nombre d'emplois y est de 210 personnes.

Il est à noter que si certaines opérations se font à la machine, telles que repoussage, emboutissage, le reste s'effectue à la main (gravure, dessin et finissage).

Articles de ménage en cuivre et laiton	Unités	Maroc		Fès	
		Industrie	Artisanat	Industrie	Artisanat
Nombre d'entreprises	1	3		3	
Production utilisée	tonne	324	325	324	280
Chiffre d'affaires	DH	3.100.000	3.526.000	3.100.000	3.040.000
Main-d'œuvre employée	1	210	870	210	750
Salaires et charges par emploi par an	DH	3.500	1.317	3.500	1.470
Valeur ajoutée	DH	945.000	1.939.000	945.000	1.672.000

b) **La dinanderie artisanale.** - Environ 750 artisans et patrons travaillent actuellement dans cette branche.

Ils se décomposent en plusieurs catégories suivant l'importance des fonds de roulement disponibles.

La production totale de la dinanderie artisanale à Fès est de 280 t pour une valeur de 3.040.000 DH.

Les salaires et charges versés annuellement par produit dans la branche se chiffrent à 1.470 DH ; compte tenu de ce que le salaire moyen journalier d'un dinandier est de 8 DH, on peut estimer le nombre des journées de travail à 190.

La valeur ajoutée dans les dinanderies est de 1.670.000 DH.

2° La bijouterie

a) **La bijouterie artisanale.** - C'est le secteur de l'artisanat qui dispose des revenus les plus élevés. Le gain moyen journalier d'un artisan bijoutier est d'environ 15 DH.

On dénombre à Fès 80 patrons employant 690 artisans.

Ces chiffres représentent 52 % de la main-d'œuvre totale employée au Maroc.

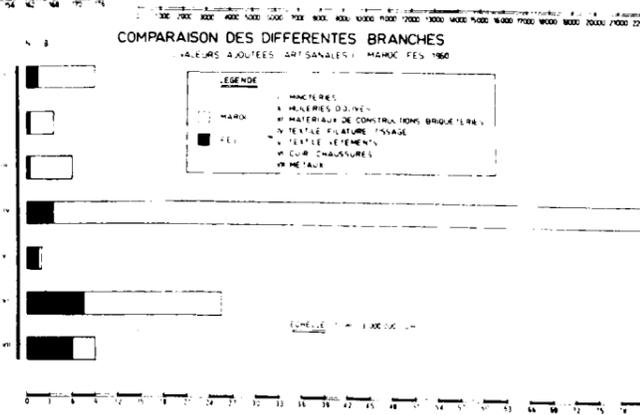
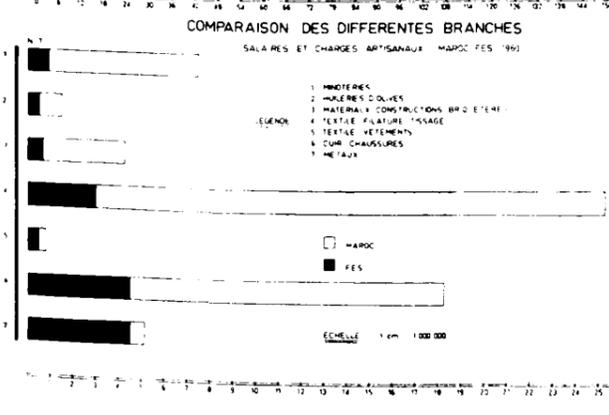
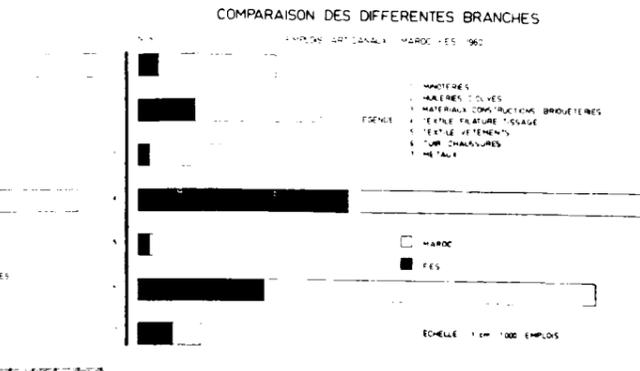
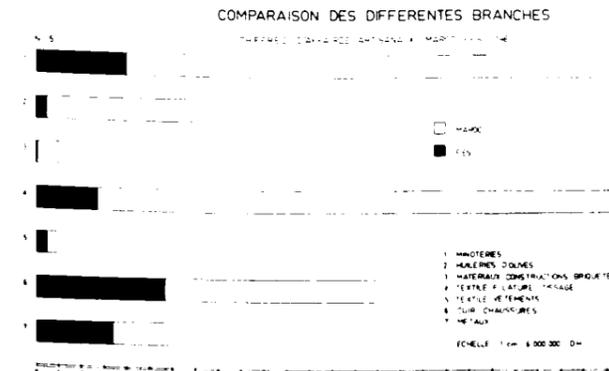
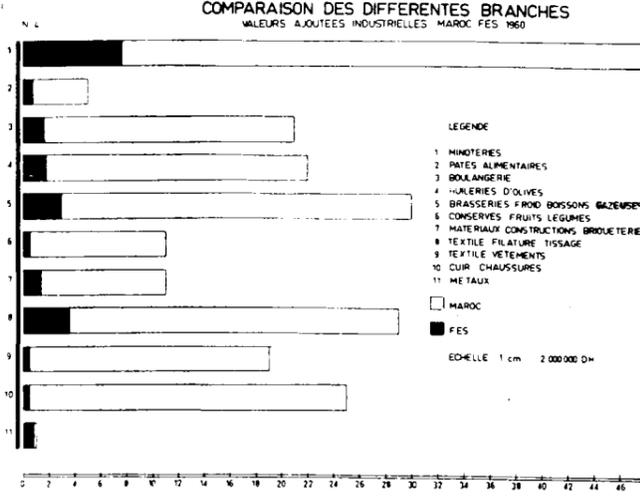
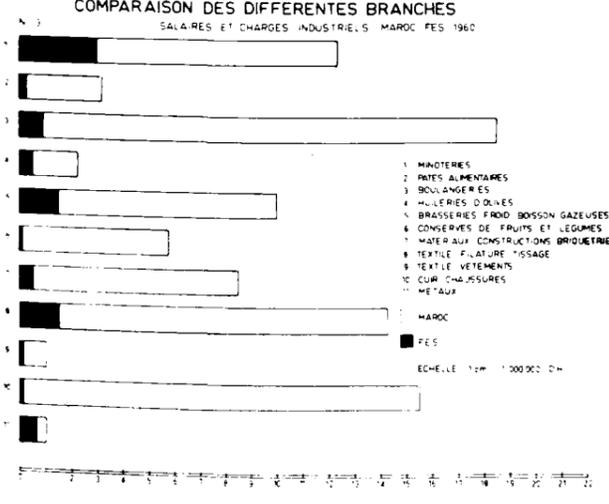
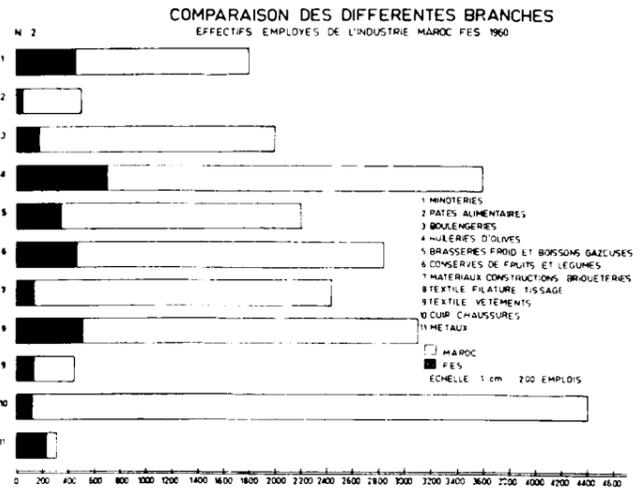
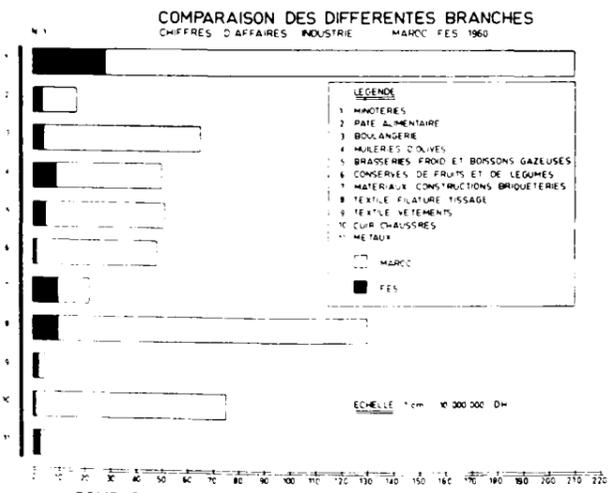
Le chiffre d'affaires de la bijouterie artisanale fassie s'élève à 16.900.000 DH pour une valeur ajoutée de l'ordre de 5.100.000 DH.

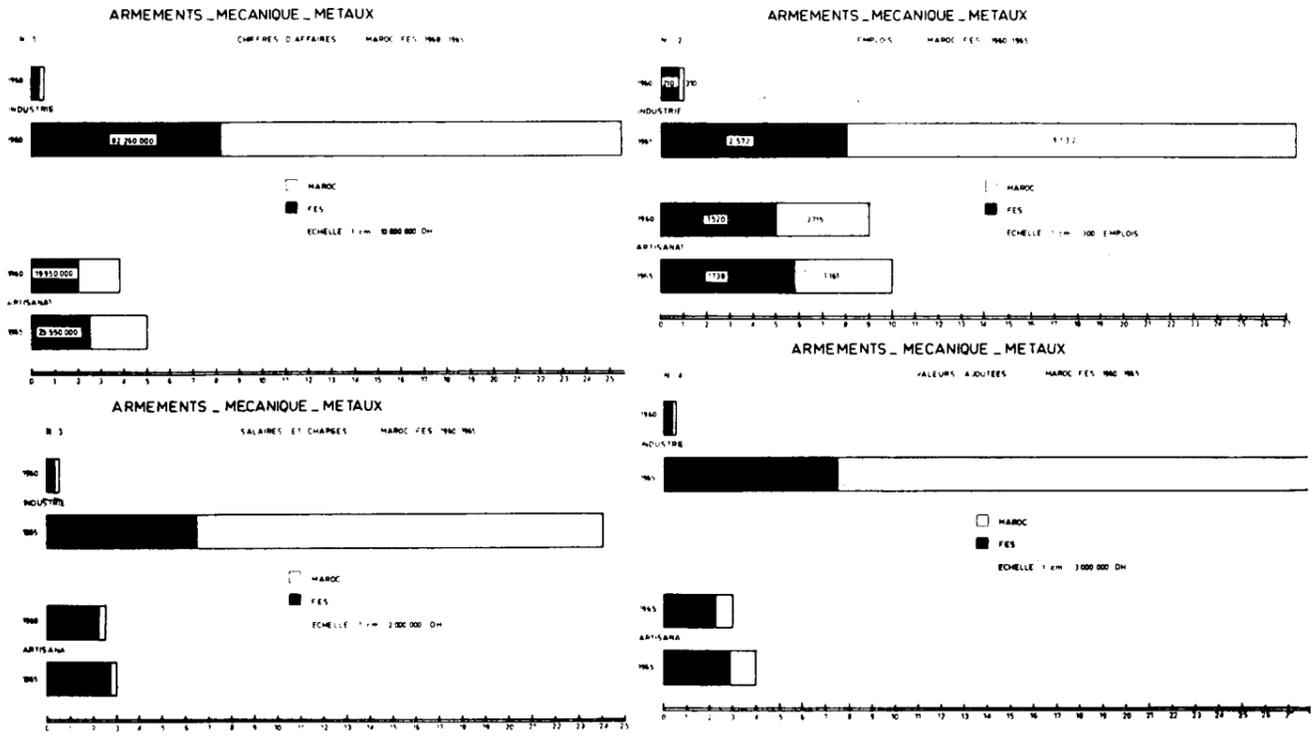
En considérant que la masse salariale est de 3.380.000 DH pour un effectif total de 770 personnes, on peut évaluer les salaires et charges perçus annuellement par emploi à 4.390 DH et le nombre de journées de travail à 290.

b) **La bijouterie industrielle.** - La première entreprise industrielle a été créée en 1960. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1.000.000 DH.

Pour un effectif total de 80 personnes, cette jeune industrie est orientée principalement vers la production de bijoux de fantaisie, tendant à remplacer les bijoux importés :

Bijouterie	Unités	Maroc		Fès	
		Industrie	Artisanat	Industrie	Artisanat
Nombre d'entreprises	1	1	155	—	80
Chiffre d'affaires	DH	1.000.000	32.500.000	—	16.900.000
Main-d'œuvre employée	1	80	1.480	—	770
Salaires et charges par emploi et par an	DH		2.170	—	4.390
Valeur ajoutée	DH	x	6.500.000	—	5.100.000





(à suivre)

M. ELKAIM